



Un équilibre précaire ? Instabilité des revenus et insécurité économique en Europe

VERSION ABRÉGÉE



Un équilibre précaire ? Instabilité des revenus et insécurité économique en Europe (version abrégée)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays Membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OCDE (2024), *Un équilibre précaire ? Instabilité des revenus et insécurité économique en Europe (version abrégée)*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/5dd5d39e-fr>.

ISBN 978-92-64-78969-2 (pdf)
ISBN 978-92-64-61019-4 (HTML)
ISBN 978-92-64-36516-2 (epub)

Crédits photo : Couverture © Sasun Bughdaryan/Shutterstock.com, illustration réalisée par Sonia Primot (Direction des statistiques et des données).

Les corrigenda des publications sont disponibles sur : www.oecd.org/fr/apropos/editionsocde/corrigendadepublicationsdelocde.htm.

© OCDE 2024

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes : <https://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.

Avant-propos

Ce premier rapport de l'Observatoire de l'OCDE sur la mobilité sociale et l'égalité des chances paraît au moment même où les inquiétudes s'accroissent quant à l'insécurité économique liée à la pandémie de COVID-19 et à la crise du coût de la vie qu'elle a provoquée, et où la révolution numérique transforme nos économies. Ces inquiétudes sont fondées, puisque l'insécurité économique est associée à une multitude de résultats négatifs en termes de bien-être, notamment des problèmes de santé, des troubles anxieux, une insécurité alimentaire et des retards de développement chez les enfants. Pour élaborer des politiques permettant à chacun de réduire et de gérer ces risques, il est crucial de déterminer qui sont les personnes les plus vulnérables face au risque d'insécurité économique.

Le point fort de cette publication est qu'elle examine un aspect souvent négligé de l'insécurité économique, à savoir l'instabilité infra-annuelle des revenus. En effet, pour la première fois, un rapport analyse l'évolution des revenus au cours d'une année dans les pays européens de l'OCDE, et ces observations apportent un nouvel éclairage sur l'ampleur et les conséquences de l'insécurité économique. Le rapport évalue ensuite dans quelle mesure les individus disposent d'actifs liquides suffisants pour faire face à des fluctuations fréquentes de leurs revenus, puis conclut en analysant les politiques à même d'aider les individus à lisser leurs revenus et à se constituer des réserves financières.

Ce rapport a bénéficié des contributions d'une équipe d'analystes du Centre pour le bien-être, l'inclusion, la soutenabilité et l'égalité des chances (WISE) de l'OCDE. L'équipe, dirigée par Carlotta Balestra et Michael Förster, était composée de Federico Attili, Carlotta Balestra, Irene Bucelli (London School of Economics), Emanuele Ciani, Suzana Hardy, Luiz Hermida et Claudia Samano Robles (University of Essex), qui ont réalisé les analyses et apporté leurs contributions. Le rapport a été rédigé par Suzana Hardy et publié sous la direction de Romina Boarini. Martine Zaïda, avec l'aide d'Erin Bush, a apporté un soutien en matière de communication tout au long du projet et Anne-Lise Faron a préparé et mis en forme le manuscrit en vue de sa publication. Patrick Hamm a participé au travail éditorial réalisé pour ce rapport.

L'équipe remercie les délégués du Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE, Elena Miteva et Chiara Monticone de la Direction des affaires financières et des entreprises de l'OCDE, Vanda Almeida, Sebastian Königs et Julie Lassébie de la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE, et Jakub Caisl et Katarina Jaksic de la Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion de la Commission européenne pour leurs commentaires et propositions concernant les premières versions du rapport.

Les travaux de l'OCDE sur l'instabilité des revenus et l'insécurité économique ont été menés avec le soutien financier de l'Union européenne et de la Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion, que l'OCDE remercie de leur soutien. Les vues qui sont exprimées dans le présent rapport ne reflètent en aucun cas l'opinion officielle des pays membres de l'OCDE ou de l'Union européenne.

Table des matières

Avant-propos	3
Codes pays ISO	6
Résumé	7
1. Instabilité des revenus	10
1.1. Pourquoi porter notre attention sur l'instabilité des revenus ?	11
1.2. Mesurer l'instabilité des revenus et comprendre ses effets sur le bien-être individuel aujourd'hui et demain	13
1.3. Les variations infra-annuelles des revenus sont fréquentes dans les pays européens de l'OCDE	16
1.4. Instabilité des revenus : la situation des groupes à risque	21
Références	25
Annexe 1.A. Travaux de recherche sur l'instabilité des revenus	30
Annexe 1.B. Description détaillée de la méthodologie	35
Annexe 1.C. Déterminants de l'instabilité des revenus et de la pauvreté	37
Notes	38

GRAPHIQUES

Graphique 1.1. Les chocs sont plus fréquents et le niveau de vie augmente moins rapidement que par le passé	12
Graphique 1.2 L'instabilité infra-annuelle des revenus est en bonne partie responsable de l'instabilité totale des revenus	17
Graphique 1.3. La mobilité ascendante s'est accrue dans de nombreux pays européens de l'OCDE après la crise financière mondiale	18
Graphique 1.4. Dans la plupart des pays européens de l'OCDE, la mobilité ascendante joue un rôle limité dans l'instabilité totale des revenus	19
Graphique 1.5. L'instabilité des revenus est associée à des niveaux plus élevés de mobilité descendante et d'inégalités dans les pays européens de l'OCDE	20
Graphique 1.6. L'instabilité du revenu marchand des ménages est moindre lorsque les membres du ménage sont plus nombreux à bénéficier de la sécurité de l'emploi	22
Graphique 1.7. La composition des ménages et les niveaux d'emploi expliquent en grande partie les différences entre les pays	23
Graphique 1.8. Un tiers des membres de ménages d'âge actif vivent au moins quelques mois dans une situation de pauvreté	24

TABLEAUX

Tableau d'annexe 1.A.1. Études sur l'instabilité des revenus	30
Tableau d'annexe 1.C.1. Facteurs associés aux mesures de l'instabilité des revenus et de la pauvreté	37

Suivez les publications de l'OCDE sur :



<https://twitter.com/OECD>



<https://www.facebook.com/theOECD>



<https://www.linkedin.com/company/organisation-eco-cooperation-development-organisation-cooperation-developpement-eco/>



<https://www.youtube.com/user/OECDiLibrary>



<https://www.oecd.org/newsletters/>

Ce livre contient des...

StatLinks

Accédez aux fichiers Excel® à partir des livres imprimés !

Vous trouverez un **StatLink** sous chaque tableau ou graphique de cet ouvrage. Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de copier le lien dans votre navigateur internet ou de cliquer dessus depuis la version électronique de l'ouvrage.

Codes pays ISO

AUT	Autriche	LTU	Lituanie
BEL	Belgique	LUX	Luxembourg
CZE	République tchèque	NLD	Pays-Bas
DNK	Danemark	NOR	Norvège
EST	Estonie	POL	Pologne
FIN	Finlande	PRT	Portugal
FRA	France	SVK	République slovaque
DEU	Allemagne	SVN	Slovénie
GRC	Grèce	ESP	Espagne
HUN	Hongrie	SWE	Suède
IRL	Irlande	CHE	Suisse
ITA	Italie	GBR	Royaume-Uni
LVA	Lettonie		

Résumé

De nombreuses personnes seront concernées, au cours de leur vie, par l'instabilité des revenus

Les variations de revenus sont fréquentes et correspondent souvent à des étapes importantes de la vie comme l'entrée sur le marché du travail, l'évolution professionnelle, le fait de s'occuper de ses enfants ou la retraite. Certaines de ces fluctuations peuvent être avantageuses, mais elles ne contribuent pas toutes au bien-être global des personnes. Les pertes de revenus peuvent avoir des répercussions négatives considérables sur les vies individuelles et la société dans son ensemble, surtout si elles sont déclenchées par des événements imprévisibles comme une perte d'emploi ou une maladie. Les inquiétudes relatives à la perte d'emploi et au temps de travail se sont accentuées dernièrement avec la pandémie de COVID-19 ; même si les marchés du travail sont tendus actuellement dans la plupart des pays de l'OCDE, les mutations structurelles de long terme – transformation numérique, mondialisation et vieillissement de la population notamment – impliquent que certaines personnes sont confrontées en permanence aux risques associés à la précarité de l'emploi.

Dans les pays européens de l'OCDE, les situations individuelles changent souvent : ainsi, un tiers de la population d'âge actif qui a changé de statut d'emploi pendant la période de référence de 48 mois l'a fait à plusieurs reprises au cours d'une même année. Souvent, les changements de statut d'emploi n'entraînent pas d'augmentation pérenne des revenus. Par exemple, dans tous les pays européens de l'OCDE, 20 % seulement des ménages d'âge actif ont vu leurs revenus augmenter durablement d'au moins 25 % au cours de la période de référence de 48 mois. À l'inverse, l'instabilité des revenus était principalement synonyme soit de fluctuations des revenus soit de baisse des revenus. Ces estimations sont probablement prudentes, puisqu'elles portent uniquement sur l'instabilité des revenus induite par les changements de statut d'emploi et non sur d'autres sources de chocs sur les revenus, comme l'éclatement de la famille.

L'instabilité des revenus concerne majoritairement les personnes déjà susceptibles de basculer dans la pauvreté, comme les chômeurs, les travailleurs temporaires ou sans contrat de travail ou les ménages jeunes ou à un seul revenu. Les personnes ayant des revenus modestes et peu réguliers ont donc des perspectives d'ascension sociale limitées et restent souvent dans le bas de l'échelle de distribution des revenus (sans en gravir les échelons), leurs enfants sont plus susceptibles de pâtir de retards de développement et ont de moins bons résultats scolaires que les enfants issus de familles aux revenus stables. Il est donc probable que l'instabilité des revenus soit un frein à l'ascension sociale au sein d'une même génération et entre les générations.

Dans les ménages d'âge actif, plus d'une personne sur six ne dispose pas de réserves financières suffisantes pour faire face à la très forte instabilité de ses revenus

Même lorsque leurs revenus fluctuent, les personnes peuvent avoir les moyens financiers nécessaires pour faire face. Elles peuvent puiser dans leurs actifs liquides, contracter un prêt, être aidées par leur famille ou leurs proches ou revoir leur consommation à la baisse, du moins dans un premier temps. Pour autant, certaines personnes ont de plus en plus de mal à réduire leurs dépenses compte tenu de la crise du coût de la vie, ou à emprunter au vu des niveaux déjà élevés d'endettement des ménages, voire de

surendettement. Pour une grande partie de la population, le niveau des réserves financières est bas. 67 % environ des personnes appartenant à des ménages d'âge actif à faible niveau de revenu, 50 % des personnes vivant dans des ménages à revenu intermédiaire et même 20 % de celles qui vivent dans des ménages à revenu élevé ne disposent pas d'actifs liquides suffisants pour se maintenir au-dessus du seuil de pauvreté pendant au moins trois mois.

Ce manque de réserves financières s'accompagne souvent d'une instabilité des revenus. Dans les pays européens de l'OCDE, une personne sur six vivant dans un ménage d'âge actif non seulement ne dispose pas d'actifs liquides suffisants pour éviter de basculer dans la pauvreté pendant au moins trois mois, mais pâtit aussi de revenus très instables. On considère que ces ménages sont en situation d'insécurité économique. Ce fléau touche majoritairement les personnes qui ne bénéficient pas d'une sécurité de l'emploi, sont au chômage ou vivent dans un ménage à un seul apporteur de revenu. Les femmes sont exposées à des risques relativement élevés d'insécurité économique, car elles sont plus susceptibles que les hommes de vivre dans un ménage à un seul revenu et entretiennent des liens plus ténus avec le marché du travail. Néanmoins, quiconque ne dispose pas de réserves financières suffisantes court un risque s'il subit un choc négatif sur ses revenus.

Les personnes en situation d'insécurité économique sont plus susceptibles de craindre pour leur avenir. Près de 70 % des personnes en situation d'insécurité économique estiment qu'elles ont une forte probabilité de perdre leur emploi au cours de l'année à venir, contre un quart des personnes qui ne sont pas concernées par la précarité économique. Elles exercent aussi souvent des professions davantage exposées au risque d'automatisation (travailleurs non qualifiés par exemple) que celles exercées par les personnes non concernées par la précarité économique (professions intellectuelles et scientifiques, et cadres). Les risques d'insécurité économique future sont particulièrement élevés pour les travailleurs non qualifiés, car ce sont eux qui ont le moins de possibilités d'évoluer vers des emplois viables et attrayants, qui sont les moins bien placés pour tirer profit des nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle, et qui ont moins de chances d'accumuler des actifs financiers, compte tenu de leurs bas salaires.

Une vaste panoplie de mesures s'impose pour remédier à l'insécurité économique

Il ne fait aucun doute que les pouvoirs publics doivent passer à l'action compte tenu des conséquences de l'insécurité économique et du fait qu'elle touche principalement les groupes défavorisés et qu'elle devrait demeurer un problème à l'avenir. Les mesures adoptées doivent cibler à la fois l'exposition à l'insécurité économique et la vulnérabilité face à ce fléau, en limitant la probabilité de chocs économiques négatifs, en aidant les individus à lisser leurs revenus et en renforçant leur résilience financière.

On s'accorde de plus en plus à reconnaître l'importance des systèmes de protection sociale pour assurer un rempart contre l'insécurité économique, et ce rapport montre que les prestations sociales sont extrêmement importantes pour réduire l'instabilité des revenus. Dans les pays européens de l'OCDE, les allocations de chômage, les pensions de vieillesse et les allocations liées à l'éducation diminuent de 42 % l'instabilité des revenus. D'autres prestations sociales, comme les allocations pour enfant à charge et les allocations de logement, peuvent aussi contribuer à réduire l'instabilité des revenus. Toutefois, les systèmes de protection sociale ne sont pas toujours en mesure de s'adapter aux besoins et à la situation des individus. Par exemple, dans de nombreux pays européens, les prestations sociales sont versées toutes les quatre semaines, d'où des fins de mois parfois difficiles pour les personnes aux revenus modestes. De longues périodes entre deux versements de prestations induisent du stress, des difficultés à payer les factures et une insécurité alimentaire. De la même manière, le premier versement peut parfois prendre plusieurs semaines, ce qui peut entraîner des difficultés financières et accroître le risque de pauvreté. Il faut s'efforcer d'accroître la fréquence des versements et de réduire les délais d'attente et de traitement, y compris en simplifiant l'application de critères de ressources.

Par ailleurs, les mesures visant à promouvoir la culture financière sont essentielles pour renforcer la résilience financière et le bien-être, particulièrement en période de tensions budgétaires lorsque les pouvoirs publics ont moins de moyens pour financer des dépenses sociales massives. Des dispositifs d'épargne adaptés, couplés à des stratégies efficaces d'éducation financière, des services de conseil et des mesures d'allègement de la dette, peuvent aider les personnes à risque à se constituer des réserves financières et à lisser leurs revenus. Les progrès récents des techniques d'exploration de données et de l'intelligence artificielle peuvent aussi être mis à profit pour intervenir avant le surendettement, en aidant les pouvoirs publics à orienter précisément les services vers les personnes les plus vulnérables et à définir des échéanciers de paiement.

1. Instabilité des revenus

Les revenus fluctuent dans le temps à mesure que les individus entrent sur le marché du travail, évoluent dans leur carrière, arrêtent parfois de travailler pour s'occuper de leurs enfants ou d'autres membres de leur famille, puis partent à la retraite. Mais ces changements ne sont pas tous prévisibles ni bienvenus. Une perte d'emploi inattendue, un temps de travail variable ou une maladie peuvent provoquer des chocs sur les revenus auxquels il est difficile de faire face. Dans les pays européens de l'OCDE, il est fréquent que les individus changent plusieurs fois par an de statut d'emploi, et pour la plupart, ces changements ne se traduisent pas par une progression pérenne des revenus. L'exposition à des fluctuations fréquentes des revenus est associée à du stress, de l'anxiété, une mauvaise santé et de moins bons résultats en termes de développement des enfants ; elle est d'autant plus problématique que l'instabilité des revenus touche principalement les personnes vulnérables face au risque de pauvreté, comme les chômeurs, les personnes sans sécurité de l'emploi ou celles qui vivent dans des ménages à revenu unique ou dans des ménages jeunes.

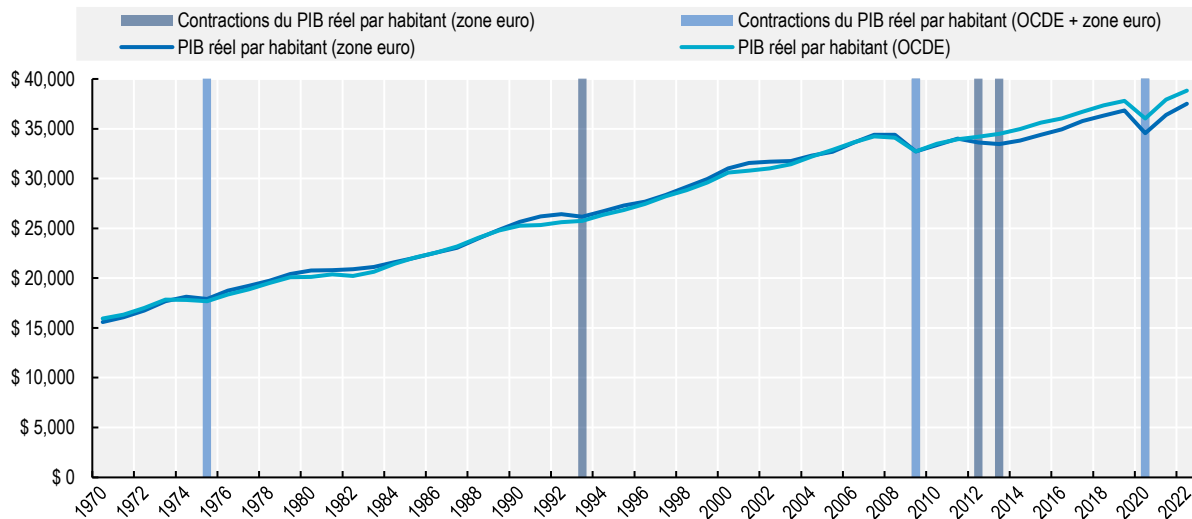
1.1. Pourquoi porter notre attention sur l'instabilité des revenus ?

La plupart des individus, sinon tous, verront leurs revenus évoluer à un moment ou à un autre de leur vie, un phénomène souvent qualifié d'« instabilité des revenus » dans les travaux publiés. L'instabilité des revenus survient lorsque les individus entrent sur le marché du travail, à mesure de leur évolution professionnelle, lorsqu'ils réduisent leur temps de travail pour s'occuper de leurs enfants ou quand ils partent à la retraite. Si certains de ces événements sont prévisibles et peuvent avoir des effets positifs sur le revenu et le bien-être global des individus, les baisses de revenus peuvent avoir des conséquences négatives. Les événements imprévus comme la maladie, l'éclatement de la famille, la perte d'emploi ou la réduction non voulue du temps de travail peuvent entraver sensiblement l'aptitude des individus à préparer l'avenir et faire face à leurs obligations financières au quotidien. L'instabilité des revenus qui en résulte peut influencer négativement sur le bien-être individuel, notamment en accentuant les difficultés financières, en limitant l'accès aux ressources et aux opportunités, en nuisant à la santé, en renforçant le risque de pauvreté et en entravant la promotion sociale – voir la section 1.2 (Hill et al., 2013^[1] ; Wolf et al., 2014^[2] ; Hill et al., 2017^[3] ; Morduch et Siwicky, 2017^[4] ; Wolf et Morrissey, 2017^[5]).

Les préoccupations relatives à l'instabilité des revenus se sont accentuées au lendemain de la crise financière mondiale et plus récemment avec la pandémie de COVID-19, alors qu'un grand nombre de personnes étaient confrontées à un risque accru de chômage et à une réduction de leur temps de travail. Dans les pays de l'OCDE, le taux de chômage est ainsi passé de 4.9 % en décembre 2019 à un pic de 8.8 % en avril 2020 au plus fort de la crise sanitaire liée au COVID-19 (OCDE, 2022^[6]). Dans la plupart des pays de l'OCDE, le taux de chômage est retombé en deçà des niveaux constatés avant la pandémie, et les marchés du travail se tendent (OCDE, 2023^[7]). Toutefois, le risque d'instabilité des revenus devrait persister compte tenu de perspectives de croissance moroses pour l'année à venir (OCDE, 2023^[8]) et des signes d'accroissement de l'instabilité dans les économies européennes et de l'OCDE au cours des dernières décennies. En moyenne, les individus sont davantage exposés à l'instabilité, car les contractions de l'activité économique sont aujourd'hui plus fréquentes, alors que dans le même temps, le niveau de vie moyen n'a pas augmenté aussi rapidement, ce qui limite leur capacité à se constituer des réserves financières à utiliser en cas de besoin (Graphique 1.1).

Graphique 1.1. Les chocs sont plus fréquents et le niveau de vie augmente moins rapidement que par le passé

Évolution annuelle du PIB réel par habitant et périodes de croissance négative du PIB dans la zone euro et les pays de l'OCDE



Note : les contractions du PIB réel annuel servent de marqueurs des chocs économiques en l'absence de données trimestrielles sur le PIB réel – traditionnellement utilisées pour indiquer les récessions – couvrant l'ensemble de la période considérée.

Source : Indicateurs du développement dans le monde (2023), <https://databank.worldbank.org/home.aspx>.

StatLink  <https://stat.link/1fx6ue>

Par ailleurs, les mégatendances (transformation numérique, mondialisation et vieillissement démographique) influent sur les marchés du travail de telle sorte que l'imprévisibilité des revenus pourrait s'intensifier (OCDE, 2019^[9]). Par exemple, les personnes qui se situent dans les nouveaux secteurs du marché du travail, comme celui de l'économie à la demande, pourraient basculer dans une « zone grise », c'est-à-dire qu'elles ne sont ni des salariés ayant un temps et des conditions de travail fixes ni des travailleurs indépendants dotés d'un certain pouvoir de négociation (OCDE, s.d.^[10]).

En dépit de la prise de conscience croissante des risques persistants (voire grandissants) d'instabilité des revenus sous l'effet des mégatendances, l'instabilité des revenus n'est pas bien suivie ni mesurée régulièrement dans les enquêtes réalisées auprès des ménages. Dans la plupart des pays de l'OCDE, on sait peu de choses sur l'ampleur des variations de l'emploi et des revenus sur des périodes plus courtes. Faute de données suffisantes, les études se concentrent souvent sur les variations annuelles des revenus, qui « lissent » en partie la volatilité des revenus et masquent donc les difficultés qu'il y a à vivre avec des revenus qui changent à intervalles plus fréquents. Les États-Unis constituent la principale exception, car des données mensuelles sur les revenus y sont disponibles et quelques études ont examiné l'ampleur et les effets de l'instabilité infra-annuelle des revenus.

Ce chapitre élargit le périmètre des analyses antérieures en estimant les variations mensuelles des revenus (instabilité infra-annuelle des revenus), ainsi que leurs fluctuations annuelles (instabilité interannuelle) dans les pays européens membres de l'OCDE. L'examen de l'instabilité infra-annuelle et interannuelle des revenus peut permettre de déterminer quelles sont les personnes les plus exposées au risque d'insécurité économique (c'est-à-dire celles qui n'ont pas les moyens de faire face aux chocs sur les revenus), étant donné que des variations fréquentes des revenus entraînent une exposition accrue à l'insécurité économique (chapitre 2), et d'élaborer des politiques pour remédier à ce fléau (chapitre 3). Le chapitre présente dans un premier temps une approche empirique de la mesure de l'instabilité des revenus (section 1.2), puis étudie l'ampleur de ce phénomène dans certains pays européens de l'OCDE

(section 1.3). Il conclut en répertoriant les groupes les plus susceptibles d'être victimes de l'instabilité des revenus, qui les rend plus vulnérables face à l'insécurité économique (section 1.4).

1.2. Mesurer l'instabilité des revenus et comprendre ses effets sur le bien-être individuel aujourd'hui et demain

La plus grande partie des travaux publiés sur l'instabilité se concentrent sur les variations annuelles du revenu aux États-Unis, et constatent que l'instabilité des revenus s'est accentuée depuis les années 70 – surtout pour les hommes et les ménages modestes (Moffitt et Gottschalk, 2010^[11] ; Moffitt et Gottschalk, 2002^[12] ; Hyslop, 2001^[13] ; Haider, 2001^[14] ; Heathcote, Storesletten et Violante, 2010^[15] ; Moffitt et Gottschalk, 2012^[16]), voir Annexe 1.A pour un examen détaillé des travaux déjà publiés. Plus récemment, certaines études américaines ont commencé à analyser les variations mensuelles des revenus, ce qui a permis de mieux comprendre l'instabilité des revenus à la fois au niveau des ménages et à l'échelle de la société dans son ensemble.

L'instabilité des revenus est rarement synonyme de hausse soutenue des revenus pour les ménages modestes ; par conséquent, il est encore plus compliqué pour les personnes à faible revenu de progresser le long de la distribution des revenus (« mobilité sociale intragénérationnelle »). L'instabilité infra-annuelle est de fait associée à un creusement des inégalités de revenu. Aux États-Unis, entre les années 80 et 2008, l'augmentation de l'instabilité des revenus parmi les 10 % de ménages avec enfants les plus pauvres n'est pas allé de pair avec une augmentation de l'instabilité au sommet de la distribution des revenus. En fait, l'instabilité des revenus a reculé parmi les 10 % de ménages les plus riches, ce qui a multiplié par quatre « l'écart en termes d'instabilité » entre riches et pauvres (Morris et al., 2015^[17]).

Les risques posés par l'instabilité infra-annuelle des revenus concernent en premier lieu le bien-être actuel et futur des familles modestes, qui sont plus exposées. Les familles modestes sont plus susceptibles de ne compter qu'une seule source de revenus, et lorsqu'elles en comptent deux, on constate que les deux apporteurs de revenu subissent souvent des variations de revenu au même moment (Hardy et Ziliak, 2013^[18]). En outre, l'instabilité n'intervient pas de manière isolée en général, mais plutôt dans le cadre d'un « effet domino » où une forme d'instabilité (des revenus par exemple) précipite une instabilité dans d'autres domaines (garde des enfants ou logement notamment) (Sandstrom et Huerta, 2013^[19]). Outre qu'il peut être extrêmement stressant, un tel effet domino peut contribuer à une mauvaise santé physique et mentale et empêcher les personnes de gérer leur situation financière et de préparer l'avenir.

À plus long terme, l'instabilité des revenus peut compromettre les perspectives et les opportunités économiques de la prochaine génération, notamment pour les personnes qui grandissent dans des familles modestes (et, partant, limiter la mobilité sociale intergénérationnelle). Les familles aux revenus faibles et instables peuvent avoir du mal à consacrer suffisamment de ressources à leurs enfants, par exemple parce qu'elles peinent à trouver des solutions de garde des enfants adaptées à leur situation qui change fréquemment ou qu'elles reportent les investissements dans l'éducation des enfants (Hill et al., 2013^[1] ; Wolf et al., 2014^[2] ; Carrillo et al., 2017^[20] ; Wolf et Morrissey, 2017^[5]). Le manque d'investissements réguliers dans l'éducation et l'exposition au stress des parents peuvent entraver la réussite scolaire des enfants, en particulier de ceux qui grandissent dans des familles aux revenus modestes. Le fait de grandir dans des familles aux revenus faibles et instables est associé à de mauvais résultats scolaires, des troubles de la santé mentale, des retards de développement cognitif et des suspensions, voire des expulsions, de l'école (Sandstrom et Huerta, 2013^[19] ; Hill et al., 2013^[1] ; Wolf et al., 2014^[2] ; Wagmiller, 2015^[21] ; Gennetian et al., 2015^[22] ; Hardy et Ziliak, 2013^[18] ; Hardy, 2014^[23] ; Balestra et Ciani, 2022^[24]). Or un faible niveau d'études se traduit à l'âge adulte par des liens ténus avec le marché du travail, avec de moindres possibilités économiques d'évoluer (Balestra et Ciani, 2022^[24]). Même si les périodes d'instabilité vécues pendant l'enfance sont de courte durée, elles peuvent avoir des effets

durables et néfastes sur les individus, qui peuvent être comparables à ceux provoqués par de longues périodes de pauvreté (ou par une pauvreté chronique) (Navarro, 2021^[25] ; Wagmiller, 2015^[21]).

Les travaux publiés quant aux effets de l'instabilité infra-annuelle des revenus sur le bien-être individuel, la mobilité sociale, les inégalités et la société portent essentiellement sur les États-Unis. Néanmoins, il existe quelques études sur l'instabilité des revenus dans les pays européens, qui reposent pour la plupart sur les variations annuelles du revenu¹. Ces études mettent en évidence des tendances différentes en matière d'instabilité des revenus dernièrement : une hausse en Allemagne (Myck, Ochmann et Qari, 2011^[26]) et en Italie (Menta, Wolff et D' Ambrosio, 2021^[27]), mais une baisse au Luxembourg (Sologon et Van Kerm, 2017^[28]), en Espagne (Cervini-Plá et Ramos, 2011^[29]) et au Royaume-Uni (Daly et Valletta, 2008^[30] ; Ramos, 2003^[31] ; Avram et al., 2021^[32] ; Kalwij et Alessie, 2007^[33] ; Cappellari et Jenkins, 2014^[34]).

Même si les travaux sur l'instabilité infra-annuelle des revenus en dehors des États-Unis sont rares, il est possible d'étendre l'analyse aux pays européens en utilisant les informations mensuelles sur le statut d'emploi contenues dans les Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC). Ces informations sont mises en correspondance avec diverses sources de revenus marchands dans l'EU-SILC, comme les revenus du travail et les pensions privées (Encadré 1.1). Cette mise en correspondance peut rendre compte des variations du revenu imputables à des changements dans les modalités de travail, comme les entrées et les sorties du marché du travail, les transitions entre travail à temps plein et travail à temps partiel, la fin des études et la retraite. Cependant, comme les statistiques de l'EU-SILC ne couvrent pas le revenu mensuel, il n'est pas possible de recenser l'ensemble des déterminants de l'instabilité infra-annuelle des revenus, y compris les hausses de salaire et les heures supplémentaires rémunérées, de sorte que les estimations sont probablement inférieures à la réalité. Par ailleurs, l'analyse est centrée sur les chocs liés à l'emploi et, à ce titre, n'examine que les ménages dont la composition est restée inchangée pendant la période de référence de 48 mois. Ce choix méthodologique est lui aussi susceptible d'aboutir à des estimations prudentes de l'instabilité des revenus, car il ne rend pas compte de l'instabilité des revenus qui résulte de l'éclatement de la famille ou d'autres événements importants de la vie.

Encadré 1.1. Déterminer le revenu mensuel au moyen des statistiques de l'EU-SILC

Aucune série de données européenne ne recueille d'informations sur le revenu mensuel dans les différents pays, c'est pourquoi le présent rapport s'appuie sur une nouvelle méthode pour définir le revenu mensuel à partir des Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC). Cette enquête contient des informations sur le statut d'emploi des personnes au cours de chaque mois civil, qui sont utilisées pour estimer la variabilité du revenu sur une année et d'une année sur l'autre. L'enquête EU-SILC comprend une composante longitudinale, utilisée pour l'analyse de l'instabilité des revenus, dans laquelle les mêmes personnes sont interrogées pendant quatre ans, un quart des répondants étant remplacés par de nouveaux chaque année¹. La période d'analyse est comprise entre 2013 et 2018².

Chaque mois au cours de la période de référence, les répondants sont invités à indiquer s'ils travaillent à temps plein ou à temps partiel et s'ils sont salariés ou travailleurs indépendants. En s'appuyant sur ces informations, le présent chapitre répartit les sources de revenus de la manière suivante pour chaque individu.

- Les revenus d'emploi sont répartis entre les mois au cours desquels une personne indique travailler en tant que salarié ou en tant que travailleur indépendant. On attribue aux périodes d'emploi à temps partiel la moitié de la valeur du travail à temps plein. Dans les rares cas où les personnes perçoivent des revenus d'activité sans avoir indiqué occuper un emploi, on

suppose que ces revenus proviennent d'une activité secondaire, et ils sont répartis de manière égale sur toute l'année.

- Les pensions privées sont réparties en fonction des mois au cours desquels les individus indiquent être à la retraite ou au chômage. Si une personne qui occupe en permanence un emploi indique percevoir une pension privée, ce revenu est réparti sur 12 mois.
- Les revenus du capital sont divisés de manière égale sur l'année entière, car ils sont généralement accumulés dans le cadre d'un investissement à long terme même si les rendements sont distribués à des moments précis.
- Les transferts privés courants entre ménages (perçus ou payés) sont divisés par 12, car il s'agit de transferts réguliers comme les pensions alimentaires.
- La consommation propre des ménages est divisée par 12, en l'absence d'informations justifiant une autre affectation, et dans la mesure où cette source de revenus est limitée et où les informations la concernant ne sont pas recueillies de la même manière dans tous les pays.

Ces sources de revenus sont ensuite additionnées puis agrégées au niveau des ménages pour créer une mesure du revenu marchand, qui est utilisée pour analyser l'instabilité des revenus. Les ménages sont pris en compte dans l'analyse si la personne de référence est âgée de 18 à 59 ans, sous réserve que la composition du ménage reste inchangée sur l'ensemble de la période de 48 mois. Par ailleurs, certaines prestations et allocations publiques sont incluses dans le chapitre 3 pour analyser le rôle joué par les systèmes de protection sociale dans la lutte contre l'instabilité des revenus. Pour évaluer les systèmes de protection sociale, les prestations sociales sont ajoutées aux revenus marchands selon les modalités suivantes :

- les allocations de chômage sont réparties en fonction des mois pendant lesquels les personnes déclarent être au chômage ou en dehors du marché du travail (si elles ne sont pas au chômage). Si les personnes déclarent travailler chaque mois, on suppose qu'elles ont connu un épisode de chômage court et les allocations sont réparties sur 12 mois ;
- les pensions de vieillesse sont réparties de la même manière que les pensions privées ;
- les allocations liées à l'éducation sont affectées aux mois pendant lesquels les personnes déclarent être étudiantes, ou sont divisées par 12 si la personne concernée n'a pas été étudiante au cours de l'année écoulée.

Notes :

1. L'analyse couvre des périodes de 48 mois comprises entre 2013 et 2018. Ces périodes ont été choisies car elles correspondent à la troisième vague de l'enquête sur les finances et la consommation des ménages (HFCS), qui étaye l'analyse de l'insécurité économique présentée au chapitre 2. Par ailleurs, l'utilisation de données collectées avant la pandémie de COVID-19 devrait donner une meilleure indication des niveaux structurels d'instabilité des revenus à long terme par rapport aux données recueillies pendant ou immédiatement après la pandémie.

2. L'un des risques liés à l'utilisation de données longitudinales est que les répondants sortent de l'enquête avant la fin de la période de référence de 48 mois. Cela peut fausser les résultats si certains types de personnes sont plus/moins susceptibles d'abandonner l'enquête (c'est-à-dire si les sorties ne sont pas le fruit du hasard). Eurostat (Jenkins et Van Kerm, 2017^[35]) a étudié les sorties de l'enquête EU-SILC et constaté qu'elles concernent plus particulièrement les pauvres, les jeunes et les chômeurs. Aux fins du présent rapport, les taux d'abandon plus élevés observés parmi ces groupes pourraient déboucher sur des estimations prudentes, étant donné qu'ils sont vraisemblablement exposés à une instabilité des revenus supérieure à la moyenne.

Le présent rapport s'appuie essentiellement sur le revenu marchand équivalent des ménages pour mesurer l'instabilité des revenus, auquel on ajoute les sources de revenu non marchand pour évaluer (en partie) le rôle joué par les systèmes de protection sociale afin d'atténuer cette instabilité (voir le chapitre 3). Comme indiqué dans l'Encadré 1.1, les allocations de chômage, les pensions de vieillesse et les allocations d'éducation sont distribuées chaque mois en fonction du statut d'emploi individuel. Néanmoins, une analyse complète des autres prestations et impôts est impossible, étant donné qu'un grand nombre

d'impôts et de prestations sociales contenues dans les statistiques de l'EU-SILC ne sont pas étroitement liés à l'emploi, et que certains ne peuvent pas facilement être répartis sur une année car il peut être difficile de déterminer à quel moment ils ont été perçus par les ménages. Il s'agit notamment des allocations pour enfant à charge, des crédits d'impôt et des pensions d'invalidité.

Pour autant, l'enquête EU-SILC permet d'examiner divers aspects de l'instabilité des revenus au niveau des ménages. Pour la mesurer, le chapitre estime la variation des revenus sur la période de référence de 48 mois au moyen du carré du coefficient de variation². Cette méthode permet de mesurer l'instabilité des revenus en fonction de la variation des revenus d'un mois sur l'autre (variation infra-annuelle) et d'une année sur l'autre (variation interannuelle).

Ces mesures permettent d'analyser l'ampleur de la mobilité ascendante des revenus des ménages, ce qui est important pour évaluer la mobilité sociale. Les ménages en mobilité ascendante sont définis comme ceux dont le revenu a augmenté d'au moins 25 % sur une période de 48 mois, dont le revenu n'a pas fortement baissé (de plus de 25 %) sur un mois, et dont le revenu n'a connu que deux légères baisses (de moins de 25 %) au maximum sur un mois. Les ménages qui ne correspondent pas à cette définition soit ont enregistré une mobilité descendante de leurs revenus (en d'autres termes, ont vu leurs revenus baisser) soit ont connu une volatilité de leurs revenus, qui ont varié au fil du temps sans qu'une réelle tendance ne se dégage³. Dans ce chapitre, les tendances sont évaluées au niveau des ménages et une moyenne est établie pour l'ensemble des ménages afin d'estimer la contribution de la mobilité ascendante à l'instabilité globale des revenus dans chaque pays⁴.

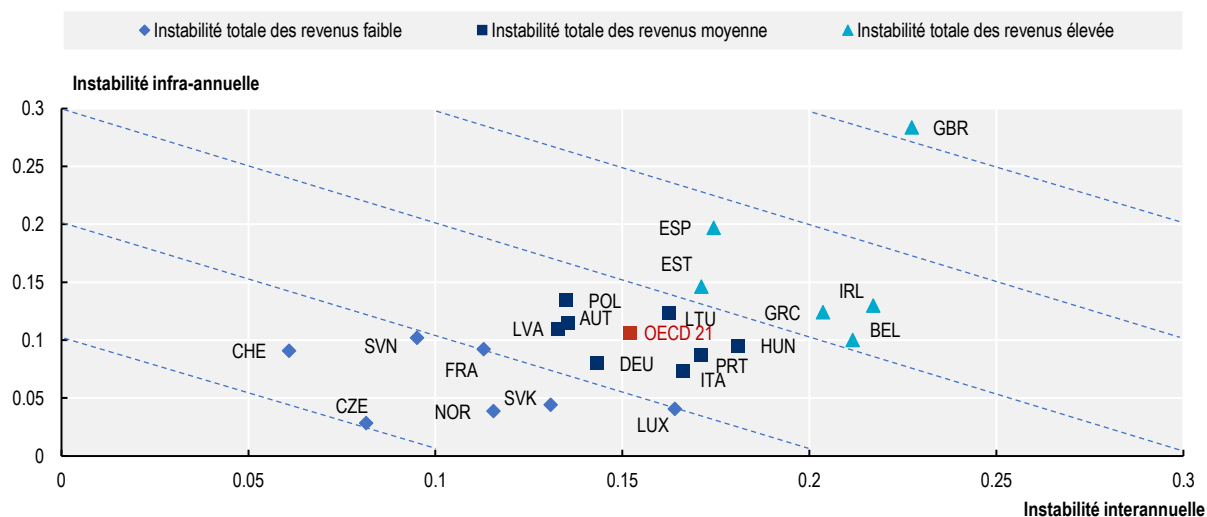
1.3. Les variations infra-annuelles des revenus sont fréquentes dans les pays européens de l'OCDE

Les changements de statut au regard de l'emploi, qui sont souvent à l'origine de l'instabilité des revenus, étaient déjà fréquents avant la crise du COVID-19. Au cours de la période qui a précédé la pandémie, près d'une personne sur dix âgée de 18 à 59 ans (la population dite d'âge très actif)⁵ changeait de statut d'emploi au moins une fois par an. Les changements temporaires – c'est-à-dire de moins d'un an – étaient également fréquents, puisqu'un tiers des personnes d'âge actif qui changeaient de statut d'emploi le faisaient plusieurs fois par an. Compte tenu de la probabilité élevée de connaître des changements temporaires de statut d'emploi ou d'y être exposé(e), il n'est pas surprenant que les variations infra-annuelles des revenus contribuent de manière significative à l'instabilité totale des revenus marchands.

En moyenne dans les pays européens de l'OCDE, les variations mensuelles des revenus représentent environ deux cinquièmes de l'instabilité totale (mesurée par la somme de l'instabilité infra-annuelle et de l'instabilité interannuelle des revenus marchands des ménages). Néanmoins, l'ampleur de l'instabilité infra-annuelle des revenus varie d'un pays à l'autre (Graphique 1.2). Ainsi, les pays où l'instabilité totale est supérieure à la moyenne (Belgique, Grèce, Irlande et Royaume-Uni) affichent tous des niveaux comparables d'instabilité interannuelle (axe des abscisses), même si le Royaume-Uni se distingue par une instabilité infra-annuelle beaucoup plus marquée (axe des ordonnées). De même, deux pays où l'instabilité totale est faible (Norvège et Tchéquie) affichent de faibles niveaux d'instabilité infra-annuelle, mais différent en termes d'instabilité interannuelle.

Graphique 1.2 L'instabilité infra-annuelle des revenus est en bonne partie responsable de l'instabilité totale des revenus

Moyenne du carré du coefficient de variation des revenus marchands, calculée sur une période de 48 mois s'achevant entre 2016 et 2018



Note : l'instabilité est donnée par la moyenne du carré du coefficient de variation des revenus marchands mensuels équivalents des ménages sur 48 mois. L'instabilité infra-annuelle correspond aux écarts du revenu mensuel par rapport à la moyenne annuelle des ménages ; l'instabilité interannuelle correspond aux écarts du revenu annuel moyen des ménages par rapport à la moyenne calculée pour l'ensemble de la période considérée. Les lignes pointillées d'« iso-instabilité » signalent des niveaux équivalents d'instabilité totale. L'analyse ne porte que sur les ménages stables dans leur composition sur une période de 48 mois et dont le principal apporteur de revenu est âgé de 18 à 59 ans.

Source : calculs de l'OCDE à partir des Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), <https://ec.europa.eu/eurostat/web/income-and-living-conditions>.

StatLink  <https://stat.link/g3ipnz>

L'instabilité des revenus n'est pas nécessairement préjudiciable aux ménages. Au fil du temps, les personnes peuvent connaître une mobilité ascendante – notamment du fait de l'évolution de leur carrière, de leur expérience professionnelle et de leur ancienneté – qui a des retombées positives sur le bien-être. Par ailleurs, les périodes de reprise économique peuvent améliorer la mobilité ascendante des revenus (Encadré 1.2). Toutefois, dans les pays européens de l'OCDE, un cinquième seulement des individus vivant dans des ménages d'âge actif ont connu une mobilité ascendante de leurs revenus au cours de la période de référence de 48 mois, telle que définie dans ce chapitre. Par conséquent, la mobilité ascendante contribue peu à l'instabilité totale des revenus dans la plupart des pays européens de l'OCDE – même si sa contribution est notable en République slovaque (où un tiers de l'instabilité totale provient de la mobilité ascendante), ainsi qu'en Irlande, en Lettonie, au Portugal et en Tchéquie (avec une contribution d'un quart environ dans ces pays (Graphique 1.4).

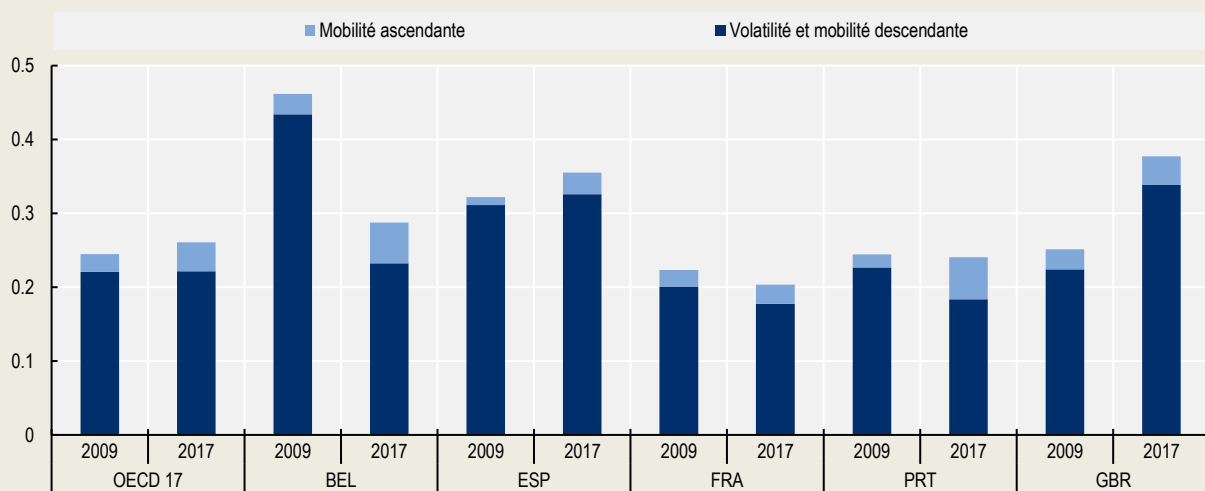
Encadré 1.2. Les périodes de reprise économique sont propices à la mobilité ascendante des revenus

L'expérience de nombreux pays européens de l'OCDE pendant et après la crise financière mondiale met en évidence le potentiel favorable à la mobilité ascendante des revenus. Pendant la crise financière mondiale, l'instabilité des revenus s'est intensifiée avant de revenir ensuite s'établir à son niveau d'avant la crise dans presque tous les pays européens de l'OCDE. À mesure que les économies se redressaient et que le chômage reculait, les revenus augmentaient et la proportion de personnes connaissant un épisode de pauvreté (de deux mois au moins) diminuait dans de nombreux pays.

Parallèlement, la fréquence la mobilité ascendante s'est accrue. Alors qu'elle contribuait à hauteur de 10 % à l'instabilité totale des revenus en 2009, ce chiffre est passé à 15 % en 2017 dans les pays européens de l'OCDE (Graphique 1.3). L'accroissement de la mobilité ascendante des revenus était relativement soutenu et durable au Portugal et en Espagne, et clairement lié à la reprise économique, à mesure que ces pays en terminaient avec l'intensification de l'instabilité des revenus enregistrée dans les années qui ont suivi la crise financière mondiale sous l'effet de l'explosion du chômage. Pour d'autres pays, comme le Royaume-Uni, la mobilité ascendante des revenus a connu une hausse temporaire pendant la phase de reprise, après quoi elle a rejoint son niveau d'avant la crise financière mondiale.

Graphique 1.3. La mobilité ascendante s'est accrue dans de nombreux pays européens de l'OCDE après la crise financière mondiale

Moyenne du carré du coefficient de variation des revenus marchands pour certains pays européens de l'OCDE, sur une période de 48 mois



Note : les ménages en mobilité ascendante sont définis comme ceux dont le revenu a augmenté d'au moins 25 %, dont le revenu n'a pas fortement baissé (de plus de 25 %), et dont le revenu n'a connu que deux légères baisses (de moins de 25 %) au maximum sur une période de 48 mois. Tous les autres ménages ont connu une volatilité de leurs revenus, voire une baisse de leurs revenus. L'année correspond à la dernière année de la période de quatre ans au cours de laquelle l'évolution du revenu des ménages est observée. Les séries chronologiques présentées dans ce graphique sont lissées en calculant la moyenne entre t et t+1 (par exemple, 2009 correspond à l'instabilité moyenne observée au cours des périodes de 4 ans se terminant en 2009 et en 2010).

Source : calculs de l'OCDE à partir des Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), <https://ec.europa.eu/eurostat/web/income-and-living-conditions>.

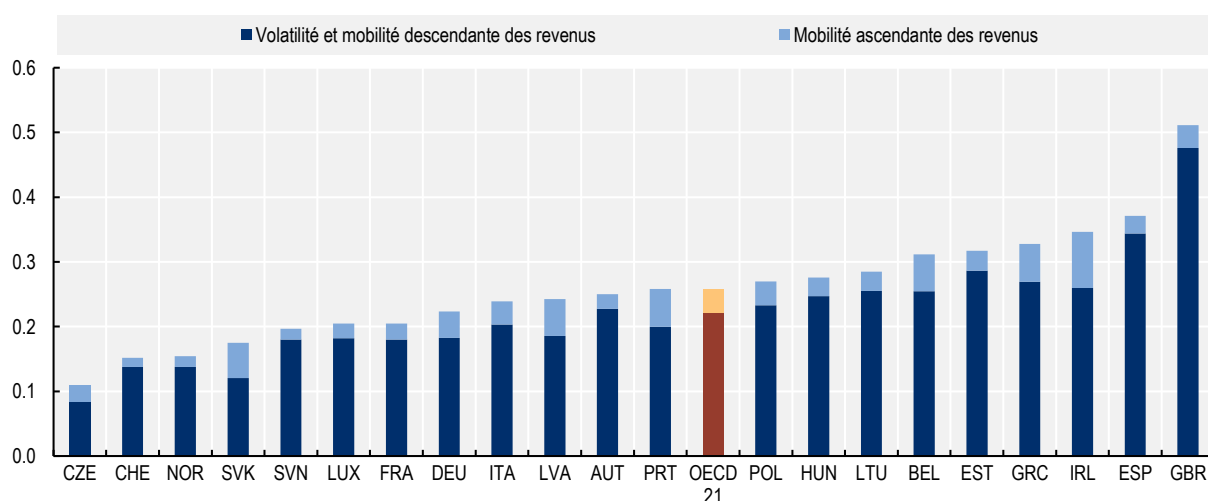
StatLink  <https://stat.link/mbqzdh>

En dépit de l'évolution positive de la mobilité ascendante des revenus dans les pays européens de l'OCDE en moyenne, elle ne représente toujours qu'une faible proportion de l'instabilité des revenus dix ans après la crise financière mondiale. Par ailleurs, une part croissante de la population a connu une pauvreté chronique (c'est-à-dire pendant au moins trois des quatre dernières années) pendant la reprise économique. En moyenne, la pauvreté chronique dans les pays européens de l'OCDE s'élevait à 11 % environ au début de la crise financière mondiale, et elle est passée à 14 % dix ans plus tard. En Espagne, au Royaume-Uni, en Italie et au Luxembourg, la pauvreté épisodique s'est accrue, de même que la pauvreté chronique.

Au vu de ces résultats, il semble que la reprise économique peut contribuer à sortir les individus de la pauvreté et encourager la mobilité ascendante, mais l'action publique a un rôle à jouer pour veiller à ce que les avantages tirés de la reprise profitent au plus grand nombre. Outre les mesures de soutien financier aux groupes vulnérables et défavorisés, les pouvoirs publics doivent concevoir des ensembles de mesures qui permettent de « reconstruire en mieux » en investissant dans des opportunités rentables à long terme (OCDE, 2020^[36] ; 2022^[6]). Différentes pistes d'action sont étudiées dans le chapitre 3.

Graphique 1.4. Dans la plupart des pays européens de l'OCDE, la mobilité ascendante joue un rôle limité dans l'instabilité totale des revenus

Moyenne du carré du coefficient de variation des revenus marchands, calculée sur une période de 48 mois s'achevant entre 2016 et 2018



Note : les ménages en mobilité ascendante sont définis comme ceux qui ont connu une croissance globale de leurs revenus d'au moins 25 %, aucune baisse importante (de plus de 25 %), et moins de deux baisses modérées (de moins de 25 %) sur une période de 48 mois. Tous les autres ménages ont connu une volatilité de leurs revenus, voire une baisse de leurs revenus.

Source : calculs de l'OCDE à partir des Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), <https://ec.europa.eu/eurostat/web/income-and-living-conditions>.

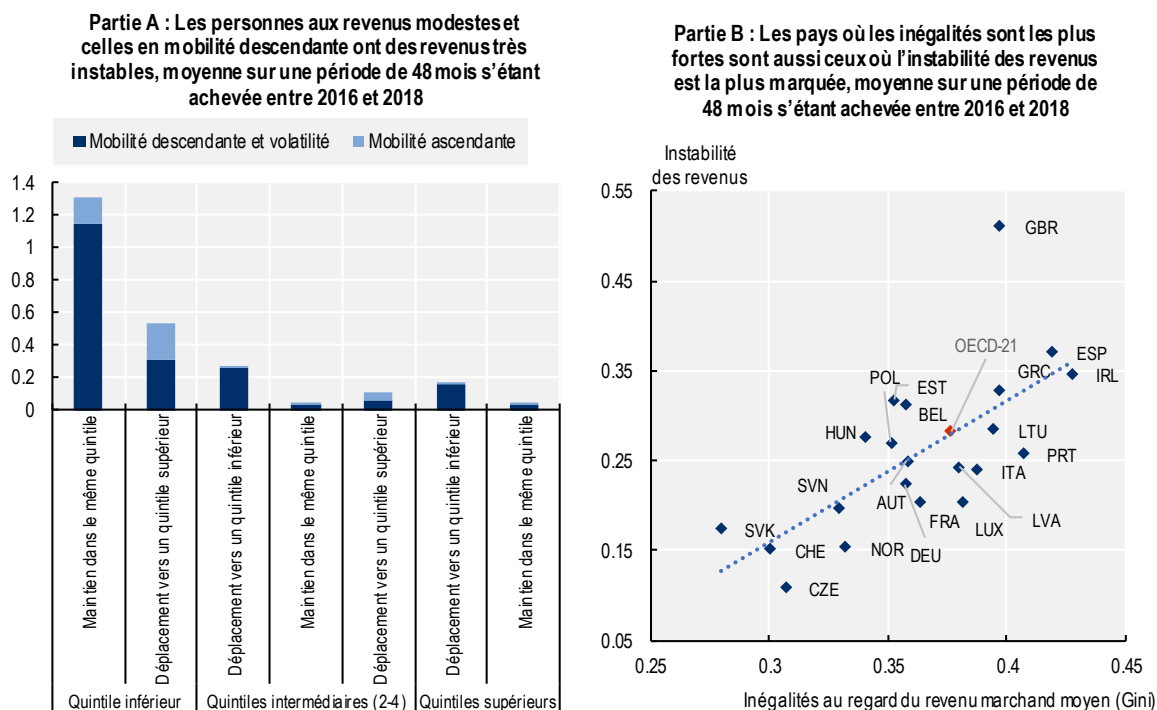
StatLink  <https://stat.link/6d8jlm>

Par ailleurs, la mobilité ascendante n'est pas répartie de manière égale le long de la distribution des revenus. Les personnes qui se situent dans le quintile inférieur de la distribution des revenus et qui progressent pour atteindre des quintiles supérieurs à la fin de la période de référence de 48 mois sont les plus susceptibles de connaître une mobilité ascendante. Celle-ci est aussi relativement élevée pour les personnes qui restent dans le quintile inférieur tout au long de la période de 48 mois, mais elle est insuffisante pour les faire entrer dans un quintile plus élevé. Par ailleurs, les personnes qui restent dans le quintile inférieur sont beaucoup plus susceptibles d'avoir des revenus en baisse ou qui fluctuent que de

voir leurs revenus augmenter ; de fait, c'est dans ce quintile que l'instabilité des revenus est la plus prononcée (Graphique 1.5, partie A). L'instabilité totale diminue le long de la distribution des revenus, même si les personnes qui voient leurs revenus diminuer après 48 mois sont davantage exposées à l'instabilité que celles qui restent dans leur quintile ou qui passent dans un quintile supérieur. Dans l'ensemble, ces dynamiques contribuent à accentuer les inégalités de revenus et à freiner la mobilité sociale ascendante, dans la mesure où les personnes aux revenus modestes voient leurs revenus diminuer ou fluctuer de manière irrégulière, tandis que les personnes plus aisées sont en grande partie épargnées. D'une manière générale, les pays où les inégalités de revenu sont plus marquées (telles que mesurées par l'indice de Gini) affichent une plus grande instabilité des revenus, même si celle-ci varie entre les pays aux niveaux d'inégalités comparables – surtout pour les pays très inégalitaires (Graphique 1.5, partie B)⁶. Par exemple, le Royaume-Uni se distingue par une instabilité des revenus nettement plus élevée que d'autres pays comparables où les inégalités de revenus sont marquées, comme l'Irlande. Les différences sont moins prononcées entre les pays peu inégalitaires, puisque l'instabilité des revenus y est généralement faible.

Graphique 1.5. L'instabilité des revenus est associée à des niveaux plus élevés de mobilité descendante et d'inégalités dans les pays européens de l'OCDE

Moyenne du carré du coefficient de variation des revenus marchands, calculée sur une période de 48 mois s'achevant entre 2016 et 2018



Note : l'instabilité de revenus est donnée par la moyenne du carré du coefficient de variation des revenus marchands mensuels équivalents des ménages sur 48 mois. En Partie A, les quintiles sont calculés à partir des revenus marchands annuels des ménages au cours des 12 premiers mois de la série chronologique puis comparés à la distribution des revenus marchands annuels des ménages lors des 12 derniers mois de la période considérée. Les ménages sont répartis en fonction de leur quintile de revenu lors des 12 derniers mois (quatrième année) de la période considérée, selon que celui-ci était supérieur (« mobilité ascendante »), inférieur (« mobilité descendante ») ou identique (« immobilité ») à celui auquel ils appartenaient lors des 12 premiers mois. En Partie B, le coefficient de Gini est calculé à partir de la moyenne des revenus marchands mensuels équivalents des ménages au cours de la même période. L'unité de référence est l'individu. L'analyse ne porte que sur les ménages stables dans leur composition sur une période de 48 mois et dont le principal apporteur de revenu est âgé de 18 à 59 ans.

Source : calculs de l'OCDE à partir des Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), <https://ec.europa.eu/eurostat/web/income-and-living-conditions>.

1.4. Instabilité des revenus : la situation des groupes à risque

Les personnes dont les caractéristiques sont corrélées à un faible niveau de revenu sont très susceptibles d'avoir des revenus instables, comme les chômeurs ou les travailleurs précaires (sans contrat ou avec un contrat temporaire, par exemple) (Graphique 1.6). Les chômeurs sont ceux qui connaissent la plus grande instabilité infra-annuelle en termes absolus, et en proportion de l'instabilité totale. Le taux de chômage des femmes est supérieur de 0.7 point de pourcentage à celui des hommes, ce qui indique qu'elles sont plus susceptibles d'avoir des revenus instables. En outre, les chômeurs connaissent de fréquentes variations de revenu, deux tiers environ de l'instabilité totale de leurs revenus étant le résultat de variations infra-annuelles.

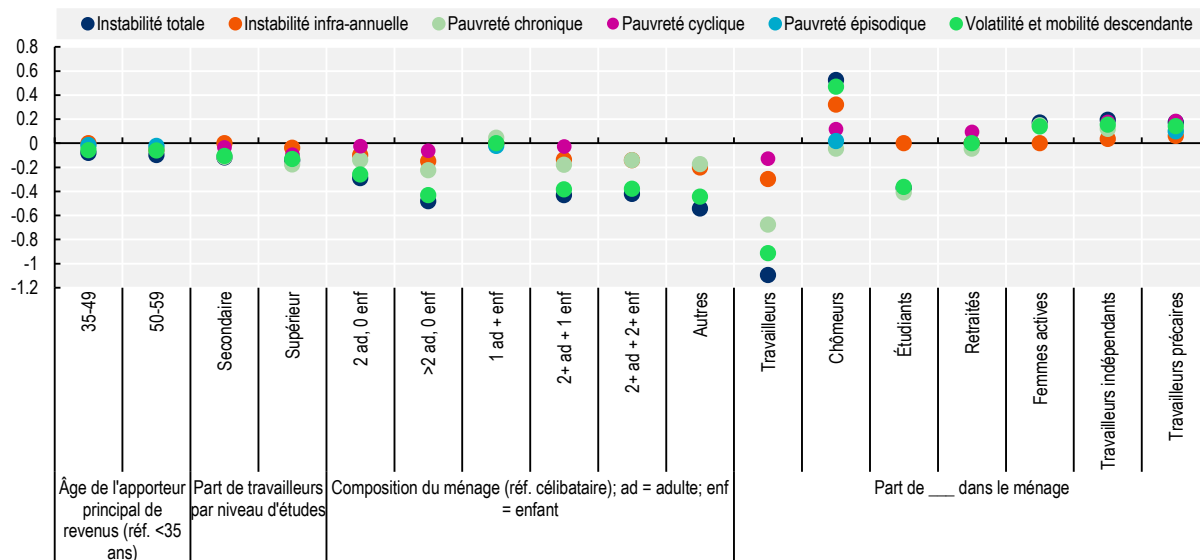
Les taux élevés de pauvreté chronique, définie comme le fait de passer au moins 36 mois sur 48 en dessous du seuil de pauvreté monétaire de l'OCDE, coïncident avec une forte instabilité des revenus des chômeurs. Les travailleurs précaires affichent en revanche les taux les plus élevés de pauvreté épisodique (période comprise entre 2 et 11 mois). Ces effets liés à l'emploi contribuent à l'instabilité dans la plupart des pays européens de l'OCDE, étant donné que les pays où le taux d'emploi est plus élevé et le taux d'emploi précaire plus faible enregistrent généralement des niveaux moindres d'instabilité, et inversement (Encadré 1.2).

Les ménages à revenu unique, qui ne bénéficient pas de la sécurité d'une deuxième source de revenu, sont aussi plus exposés à l'instabilité des revenus et à la pauvreté chronique que les ménages comptant deux apporteurs de revenu. Les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'être à la tête d'un ménage à revenu unique, puisqu'elles sont majoritaires parmi les parents isolés et qu'elles connaissent généralement davantage de perturbations au cours de leur carrière, par exemple lorsqu'elles quittent le marché du travail ou qu'elles passent d'un emploi à temps plein à un emploi à temps partiel pour s'occuper des enfants ou d'autres membres de leur famille (OCDE, 2018^[37]).

Les personnes ayant un faible niveau d'études et les ménages jeunes dont le principal apporteur de revenu a moins de 35 ans sont aussi plus exposés au risque d'instabilité des revenus que les ménages plus âgés et plus instruits. La plus forte instabilité des revenus chez les ménages jeunes s'explique en partie par leur entrée récente sur le marché du travail, la progression de carrière étant plus rapide à ce moment-là. En effet, la mobilité ascendante des revenus représente environ la moitié de l'instabilité totale de leurs revenus. L'instabilité des revenus n'est toutefois pas unanimement positive chez les ménages jeunes. Quand ces derniers vivent une baisse de revenus, ils sont plus susceptibles de connaître la pauvreté que les ménages plus âgés affichant une dynamique de revenu similaire.⁷

Graphique 1.6. L'instabilité du revenu marchand des ménages est moindre lorsque les membres du ménage sont plus nombreux à bénéficier de la sécurité de l'emploi

Augmentation du carré du coefficient de variation (CCV) ou de la probabilité d'être en situation de pauvreté avant impôts et transferts associée à une augmentation d'une unité des variables explicatives, dont la valeur moyenne est calculée sur une période 48 mois s'achevant en 2016-18



Note : résultats fondés sur des régressions par les MCO (Annexe 1.C), les erreurs types étant regroupées au niveau des ménages entre parenthèses. Les coefficients de pondération ont été ajustés pour obtenir une somme égale à 1 dans chaque pays. L'instabilité et la pauvreté sont évaluées sur 48 mois, et les estimations sont regroupées sur la période 2016-18. Les travailleurs précaires sont des personnes qui occupent un emploi au titre d'un contrat temporaire ou sans contrat. La pauvreté chronique est définie comme la succession de périodes de pauvreté pendant au moins 36 mois (sur 48) ; la pauvreté cyclique correspond à des périodes de pauvreté allant de 12 à 35 mois ; et la pauvreté épisodique à des périodes de 2 à 11 mois.

Source : calculs de l'OCDE à partir des Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), <https://ec.europa.eu/eurostat/web/income-and-living-conditions>.

StatLink  <https://stat.link/itkgd7>

Encadré 1.3. Les facteurs liés à l'emploi influencent considérablement l'instabilité des revenus dans la plupart des pays

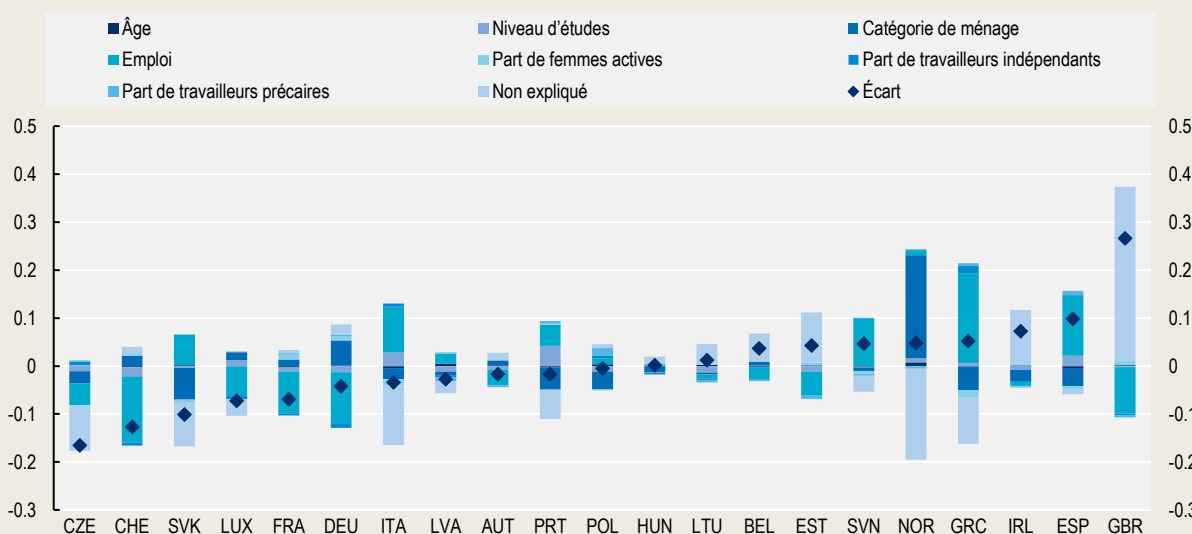
Les effets de la composition de la famille, de l'emploi et du niveau d'études sur l'instabilité des revenus varient selon les pays, même si de grandes similitudes se dégagent (Graphique 1.8). Dans les pays d'Europe du Sud et en Irlande, les taux plus élevés du chômage contribuent à des niveaux accrus d'instabilité, tandis que la plus grande taille des familles vient en partie compenser ce phénomène. En outre, les parts plus importantes de travailleurs indépendants et de travailleurs précaires contribuent de façon non négligeable à l'instabilité en Italie, au Portugal, en Grèce et en Espagne.

En revanche, le fait que la Suisse, la Norvège, le Luxembourg, l'Allemagne et l'Autriche offrent de bonnes perspectives d'emploi réduit l'ampleur de l'instabilité dans ces pays ; l'instabilité y est donc principalement déterminée par la composition de la famille, en particulier les ménages de petite taille et les ménages à revenu unique. Néanmoins, les taux d'emploi élevés compensent largement les effets de la composition de la famille sur l'instabilité des revenus, ce qui fait que l'instabilité totale des revenus est inférieure à la moyenne dans ces pays.

Toutefois, les facteurs liés à l'emploi, au niveau d'études et à la famille n'expliquent pas l'intégralité (ni même l'essentiel) de l'instabilité observée dans tous les pays européens de l'OCDE. Dans plusieurs pays, l'instabilité est plutôt due en grande partie à d'autres facteurs contextuels et institutionnels, tels que la force de la négociation collective et de la législation sur la protection de l'emploi. En Estonie, en Irlande et au Royaume-Uni, ces facteurs contextuels et institutionnels plus vastes accentuent le niveau d'instabilité, tandis qu'ils l'atténuent dans certains pays du sud de l'Europe (Grèce, Italie et Portugal). L'importance et la conception des facteurs institutionnels sont examinées au chapitre 3.

Graphique 1.7. La composition des ménages et les niveaux d'emploi expliquent en grande partie les différences entre les pays


Écarts d'instabilité totale des revenus (carré du coefficient de variation) par rapport à la moyenne de l'OCDE 21, décomposés par facteur



Note : la décomposition utilise les coefficients du tableau 1.C.1 et tient compte des écarts pour chaque facteur par rapport à la moyenne agrégée de tous les pays (pondération égale pour chaque pays). L'âge, le niveau d'études et l'emploi correspondent aux caractéristiques du/de la chef(fe) du ménage, tandis que la part de femmes actives, de travailleurs indépendants et de travailleurs précaires se fonde sur la proportion d'adultes qui présentent ces caractéristiques dans chaque ménage. Les travailleurs précaires sont des personnes qui occupent un emploi au titre d'un contrat temporaire ou sans contrat.

Source : Calculs de l'OCDE sur la base des Statistiques européennes sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC).

<https://ec.europa.eu/eurostat/web/income-and-living-conditions>.

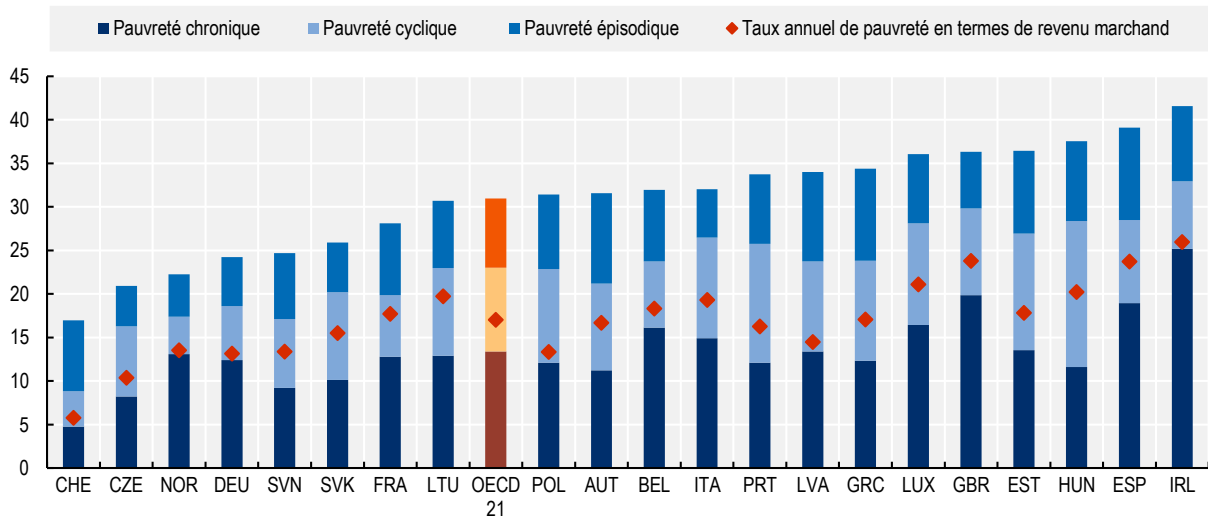
StatLink  <https://stat.link/etysaj>

Dans les pays où l'instabilité des revenus est très répandue, la pauvreté ne se limite pas aux groupes les plus vulnérables, comme les chômeurs. Près d'un tiers des membres de ménages d'âge actif ont connu des baisses de revenu si importantes que leur revenu marchand est passé sous le seuil de pauvreté pendant au moins une partie de l'année (Graphique 1.8)⁸. Parmi eux, 43 % étaient en situation de pauvreté chronique (au moins trois années de pauvreté sur la période d'analyse de quatre ans ; barres bleu foncé dans le Graphique 1.8), 31 % ont connu la pauvreté pendant 12 à 35 mois (barres bleu clair), et les 26 % restants (barres bleu moyen) ont connu de courtes périodes de baisse de revenu. La pauvreté épisodique représentait un cinquième de l'ensemble des situations de pauvreté en Italie et au Royaume-Uni, et jusqu'à un tiers en Autriche et près de la moitié en Suisse. Ces résultats sont cohérents avec les conclusions de travaux américains sur la pauvreté qui ont révélé que l'image traditionnelle de la pauvreté comme une situation persistante n'était pas vraie pour la plupart des individus (Morduch et Siwicky, 2017₍₄₁₎)⁹. La

fréquence et les effets de la pauvreté épisodique ont par conséquent des implications pour l'action des pouvoirs publics (chapitre 3).

Graphique 1.8. Un tiers des membres de ménages d'âge actif vivent au moins quelques mois dans une situation de pauvreté

En pourcentage de la population, uniquement les ménages dont le principal apporteur de revenu a entre 18 et 59 ans, moyenne calculée sur une période de 48 mois prenant fin en 2016-18



Note : La pauvreté est mesurée par le nombre de ménages dont le revenu marchand passe sous la barre des 50 % du revenu disponible médian. Le revenu marchand comprend les revenus tirés d'un emploi et ceux provenant d'actifs financiers. La pauvreté chronique est définie comme la succession de périodes de pauvreté pendant au moins 36 mois (sur 48) ; la pauvreté cyclique correspond à des périodes de pauvreté allant de 12 à 35 mois ; et la pauvreté épisodique à des périodes de 2 à 11 mois.

Source : Calculs de l'OCDE à partir de [Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie \(EU-SILC\)](https://ec.europa.eu/eurostat/web/income-and-living-conditions), <https://ec.europa.eu/eurostat/web/income-and-living-conditions>.

StatLink  <https://stat.link/hzk7qe>

Si ces résultats indiquent que les groupes vulnérables et défavorisés sont particulièrement exposés à l'instabilité des revenus et à la pauvreté, ils ne renseignent pas sur la capacité des individus à s'en sortir. Certains ménages seront peut-être moins vulnérables aux chocs sur les revenus parce qu'ils peuvent puiser dans leur épargne, contracter des prêts, réduire leurs dépenses non-essentiels et/ou compter sur leurs amis et leur famille pour les soutenir. Le chapitre suivant examine dans quelle mesure les réserves financières des ménages sont suffisantes pour leur permettre de faire face à l'instabilité de leurs revenus, avant d'évaluer l'insécurité économique en tant que point d'intersection entre la vulnérabilité des ménages et le risque d'instabilité des revenus auquel ils sont confrontés.

Références

- Amuedo-Dorantes, C. et S. Pozo (2011), « Remittances and income smoothing », *American Economic Review*, vol. 101/3, pp. 582-587, <https://doi.org/10.1257/aer.101.3.582>. [56]
- Avram, S. et al. (2021), « Household earnings and income volatility in the UK, 2009–2017 », *The Journal of Economic Inequality*, <https://doi.org/10.1007/s10888-021-09517-3>. [32]
- Baker, M. et G. Solon (2003), « Earnings dynamics and inequality among Canadian Men, 1976–1992: Evidence from longitudinal income tax records », *Journal of Labor Economics*, vol. 21/2, pp. 289-321, <https://doi.org/10.1086/345559>. [40]
- Balestra, C. et . Ciani (2022), « Current challenges to social mobility and equality of opportunity », *OECD Papers on Well-being and Inequalities*, n° 10, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/a749ffbb-en>. [24]
- Bania, N. et L. Leete (2009), « Monthly household income volatility in the U.S., 1991/92 vs. 2002/03 », *Economics Bulletin*, vol. 29/3, pp. 2100-2112. [49]
- Cappellari, L. et S. Jenkins (2014), « Earnings and labour market volatility in Britain, with a transatlantic comparison », *Labour Economics*, vol. 30, pp. 201-211, <https://doi.org/10.1016/j.labeco.2014.03.012>. [34]
- Carrillo, D. et al. (2017), « Instability of work and care: How work schedules shape child-care arrangements for parents working in the service sector », *Social Service Review*, vol. 91/3, pp. 422-455. [20]
- Celik, S. et al. (2012), « Recent trends in earnings volatility: Evidence from survey and administrative data », *The B.E. Journal of Economic Analysis and Policy*, vol. 12/2, <https://doi.org/10.1515/1935-1682.3043>. [58]
- Cervini-Plá, M. et X. Ramos (2011), « Long-term earnings inequality, earnings instability and temporary employment in Spain: 1993-2000 », *British Journal of Industrial Relations*, vol. 50/4, pp. 714-736, <https://doi.org/10.1111/j.1467-8543.2011.00871.x>. [29]
- Chauvel, L. et A. Hartung (2014), *Dynamics of Income Volatility in the US and in Europe, 1971-2007: The Increasing Lower Middle Class Instability*. [62]
- Dahl, M., T. DeLeire et J. Schwabish (2011), « Estimates of year-to-year volatility in earnings and in household incomes from administrative, survey, and matched data », *Journal of Human Resources*, vol. 46/4, pp. 750-774, <https://doi.org/10.3368/jhr.46.4.750>. [55]
- Daly, M. et R. Valletta (2008), « Cross-national trends in earnings inequality and instability », *Economics Letters*, vol. 99/2, pp. 215-219, <https://doi.org/10.1016/j.econlet.2007.04.019>. [30]
- DeBacker, J. et al. (2012), « Rising inequality: Transitory or permanent? New evidence from a panel of U.S. tax returns 1987-2006 », *SSRN Electronic Journal*, <https://doi.org/10.2139/ssrn.1747849>. [43]
- Dynan, K., D. Elmendorf et D. Sichel (2012), « The evolution of household income volatility », *The B.E. Journal of Economic Analysis & Policy*, vol. 12/2, <https://doi.org/10.1515/1935-1682.3347>. [57]

- Dynarski, S. et al. (1997), « Can families smooth variable earnings? », *Brookings Papers on Economic Activity*, vol. 1997/1, p. 229, <https://doi.org/10.2307/2534704>. [46]
- Edwards, A. (2015), « Crisis, chronic, and churning: An analysis of varying poverty experiences », *SEHSD-WP2015-06*, <https://www.census.gov/library/working-papers/2015/demo/SEHSD-WP2015-06.html>. [60]
- Edwards, A. (2014), « Dynamics of economic well-being: Poverty, 2009-2011 », *Current Population Reports, publiés par le US Census Bureau*. [66]
- Engbom, N. et al. (2022), *Earnings Inequality and Dynamics in the Presence of Informality: The Case of Brazil*, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA, <https://doi.org/10.3386/w29696>. [63]
- Gennetian, L. et al. (2015), « Intra-year household income dynamics and adolescent school behavior », *Demography*, vol. 52, pp. 455-483, <https://doi.org/10.1007/s13524-015-0370-9>. [22]
- Gittleman, M. et M. Joyce (1999), « Have family income mobility patterns changed? », *Demography*, vol. 36/3, pp. 299-314, <https://doi.org/10.2307/2648054>. [39]
- Gottschalk, P. et R. Moffitt (2009), « The rising instability of U.S. earnings », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 23/4, pp. 3-24, <https://doi.org/10.1257/jep.23.4.3>. [42]
- Gottschalk, P. et al. (1994), « The growth of earnings instability in the U.S. labor market », *Brookings Papers on Economic Activity*, vol. 1994/2, p. 217, <https://doi.org/10.2307/2534657>. [38]
- Haider, S. (2001), « Earnings instability and earnings inequality of males in the United States: 1967–1991 », *Journal of Labor Economics*, vol. 19/4, pp. 799-836, <https://doi.org/10.1086/322821>. [14]
- Hannagan, A. et J. Morduch (2015), « Income gains and month-to-month income volatility: Household evidence from the US Financial Diaries », *SSRN Electronic Journal*, <https://doi.org/10.2139/ssrn.2659883>. [59]
- Hardy, B. (2014), « Childhood income volatility and adult outcomes », *Demography*, vol. 51/5, pp. 1641-1665, <https://www.jstor.org/stable/43697477>. [23]
- Hardy, B. et J. Ziliak (2013), « Decomposing trends in income volatility: The « wild ride » at the top and bottom », *Economic Inquiry*, vol. 52/1, pp. 459-476, <https://doi.org/10.1111/ecin.12044>. [18]
- Heathcote, J., K. Storesletten et G. Violante (2010), « The macroeconomic implications of rising wage inequality in the United States », *Journal of Political Economy*, vol. 118/4, pp. 681-722, <https://doi.org/10.1086/656632>. [15]
- Hill, H. et al. (2013), « The consequences of income instability for children's well-being », *Child Development Perspectives*, vol. 7/2, pp. 85-90, <https://doi.org/10.1111/cdep.12018>. [1]
- Hill, H. et al. (2017), « An introduction to household economic instability and social policy », *Social Service Review*, vol. 91/3, pp. 371-389, <https://doi.org/10.1086/694110>. [3]
- Hills, J., A. Mcknight et R. Smithies (2006), « Tracking income: How working families incomes vary through the year », *CASEReport*, vol. 32, <https://ssrn.com/abstract=1163142>. [48]

- Hryshko, D., C. Juhn et K. McCue (2017), « Trends in earnings inequality and earnings instability among U.S. couples: How important is assortative matching? », *Labour Economics*, vol. 48, pp. 168-182, <https://doi.org/10.1016/j.labeco.2017.08.006>. [45]
- Hyslop, D. (2001), « Rising U.S. earnings inequality and family labor supply: The covariance structure of intrafamily earnings », *American Economic Review*, vol. 91/4, pp. 755-777, <https://doi.org/10.1257/aer.91.4.755>. [13]
- Jenkins, S. et P. Van Kerm (2017), « How does attrition affect estimates of persistent poverty rates? The case of European Union statistics on income and living conditions (EU-SILC) », *Statistical Working Papers*, Union européenne, Luxembourg, <https://doi.org/10.2785/86980>. [35]
- Jensen, S. et S. Shore (2015), « Changes in the distribution of earnings volatility », *Journal of Human Resources*, vol. 50/3, pp. 811-836, <https://doi.org/10.3368/jhr.50.3.811>. [44]
- Kalwij, A. et R. Alessie (2007), « Permanent and transitory wages of British men, 1975–2001: Year, age and cohort effects », *Journal of Applied Econometrics*, vol. 22/6, pp. 1063-1093, <https://doi.org/10.1002/jae.941>. [33]
- Keys, B. (2008), « Trends in income and consumption volatility: 1970-2000 », dans *Income Volatility and Food Assistance in the United States*, W.E. Upjohn Institute, <https://doi.org/10.17848/9781435684126.ch2>. [41]
- Larrimore, J., J. Mortenson et D. Splinter (2022), « Earnings shocks and stabilization during COVID-19 », *Journal of Public Economics*, vol. 206, p. 104597, <https://doi.org/10.1016/j.jpubeco.2021.104597>. [64]
- Menta, G., E. Wolff et C. D' Ambrosio (2021), « Income and wealth volatility: Evidence from Italy and the U.S. in the past two decades », *The Journal of Economic Inequality*, vol. 19/2, pp. 293-313, <https://doi.org/10.1007/s10888-020-09473-4>. [27]
- Moffitt, R. et P. Gottschalk (2012), « Trends in the transitory variance of male earnings », *Journal of Human Resources*, vol. 47/1, pp. 204-236, <https://doi.org/10.3368/jhr.47.1.204>. [16]
- Moffitt, R. et P. Gottschalk (2010), « Trends in the covariance structure of earnings in the U.S.: 1969–1987 », *The Journal of Economic Inequality*, vol. 9/3, pp. 439-459, <https://doi.org/10.1007/s10888-010-9154-z>. [11]
- Moffitt, R. et P. Gottschalk (2002), « Trends in the transitory variance of earnings in the United States », *The Economic Journal*, vol. 112/478, pp. C68-C73, <https://doi.org/10.1111/1468-0297.00025>. [12]
- Moffitt, R. et S. Zhang (2018), « Income volatility and the PSID: Past research and new results », *AEA Papers and Proceedings*, vol. 108, pp. 277-280, <https://doi.org/10.1257/pandp.20181048>. [61]
- Morduch, J. et J. Siwicki (2017), « In and out of poverty: Episodic poverty and income volatility in the US Financial Diaries », *Social Service Review*, vol. 91/3, pp. 390-421, <https://doi.org/10.1086/694180>. [4]
- Morris, P. et al. (2015), *Income Volatility in US Households with Children: Another Growing Disparity Between the Rich and the Poor?*. [17]

- Myck, M., R. Ochmann et S. Qari (2011), « Dynamics in transitory and permanent variation of wages in Germany », *Economics Letters*, vol. 113/2, pp. 143-146, <https://doi.org/10.1016/j.econlet.2011.06.014>. [26]
- Navarro, I. (2021), « Effects of length and predictability of poverty spells on probability of subsequent substantiated allegations of child maltreatment », *Child Welfare*, vol. 99/4, pp. 77-104, <https://www.jstor.org/stable/48647843>. [25]
- OCDE (2023), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2023 : Intelligence artificielle et marché du travail*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/aae5dba0-fr>. [7]
- OCDE (2023), *Perspectives économiques de l'OCDE, Rapport intermédiaire, septembre 2023 : Faire face à une inflation élevée et une croissance faible*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9f56461c-fr>. [8]
- OCDE (2022), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2022 : Reconstruire des marchés du travail plus inclusifs*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/f4bcd6ab-fr>. [6]
- OCDE (2020), « Reconstruire en mieux : Pour une reprise durable et résiliente après le COVID-19 », *Les réponses de l'OCDE face au coronavirus (COVID-19)*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/583cf0b8-fr>. [36]
- OCDE (2019), *L'ascenseur social en panne ? Comment promouvoir la mobilité sociale*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/bc38f798-fr>. [9]
- OCDE (2018), *Atteindre l'égalité femmes-hommes : Un combat difficile*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264203426-fr>. [37]
- OCDE (2011), « La volatilité des gains : causes et conséquences », dans *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2011*, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/empl_outlook-2011-5-fr. [51]
- OCDE (s.d.), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/19991274>. [10]
- Raitano, M. et F. Subioli (2021), « Persistent, mobile, or volatile? Long-run trends of earnings dynamics in Italy », *mimeo*. [65]
- Ramos, X. (2003), « The covariance structure of earnings in Great Britain, 1991-1999 », *Economica*, vol. 70/278, pp. 353-374, <https://doi.org/10.1111/1468-0335.00328>. [31]
- Rohde, N., K. Tang et P. Rao (2011), « Income volatility and insecurity in the U.S., Germany and Britain », *Discussion Papers Series*, vol. 434. [52]
- Sabelhaus, J. et J. Song (2010), « The great moderation in micro labor earnings », *Journal of Monetary Economics*, vol. 57/4, pp. 391-403, <https://doi.org/10.1016/j.jmoneco.2010.04.003>. [50]
- Sandstrom, H. et S. Huerta (2013), *The Negative Effects of Instability on Child Development: Research Synthesis*, <https://www.urban.org/sites/default/files/publication/32706/412899-The-Negative-Effects-of-Instability-on-Child-Development-A-Research-Synthesis.PDF>. [19]
- Shin, D. et G. Solon (2011), « Trends in men's earnings volatility: What does the Panel Study of Income Dynamics show? », *Journal of Public Economics*, vol. 95/7-8, pp. 973-982, <https://doi.org/10.1016/j.jpubeco.2011.02.007>. [53]

- Sologon, D. et P. Van Kerm (2017), « Modelling earnings dynamics and inequality: Foreign workers and inequality trends in Luxembourg, 1988–2009 », *Journal of the Royal Statistical Society: Series A (Statistics in Society)*, vol. 181/2, pp. 409-440, <https://doi.org/10.1111/rssa.12303>. [28]
- Van Kerm, P. (2004), « An anatomy of household income volatility in European countries », *CHER Working Papers*, vol. 16. [47]
- Wagmiller, R. (2015), « The temporal dynamics of childhood deprivation and children's achievement », *Child Development Perspectives*, vol. 9/3, pp. 158-163, <https://doi.org/10.1111/cdep.12125>. [21]
- Wolf, S. et al. (2014), « Patterns of income instability among low- and middle-income households with children », *Family Relations*, vol. 63, pp. 397-410, <https://doi.org/10.1111/fare.12067>. [2]
- Wolf, S. et T. Morrissey (2017), « Economic instability, food insecurity and child health in the wake of the Great Recession », *Social Service Review*, vol. 91/3, pp. 534-570, <https://doi.org/10.1086/694111>. [5]
- Ziliak, J., B. Hardy et C. Bollinger (2011), « Earnings volatility in America: Evidence from matched CPS », *Labour Economics*, vol. 18/6, pp. 742-754, <https://doi.org/10.1016/j.labeco.2011.06.015>. [54]

Annexe 1.A. Travaux de recherche sur l'instabilité des revenus

Tableau d'annexe 1.A.1. Études sur l'instabilité des revenus

Étude	Pays	Données	Méthode	Principaux résultats
Méthodes de décomposition des composantes permanentes et transitoires				
Gottschalk et al. (1994) ^[38]	États-Unis	Panel Study of Income Dynamics (PSID) ; 1970-1987 ; hommes blancs chefs de famille âgés de 20 à 59 ans ; revenus du travail	Méthode de calcul des moyennes sur fenêtre en fonction des variations annuelles avec effet permanent de la racine unitaire et effet transitoire du modèle ARMA	Augmentation (composantes à la fois permanentes et transitoires) de la volatilité des revenus du travail entre les années 1970 et 1980
Moffitt et Gottschalk (2010) ^[11]	États-Unis	PSID ; 1970-1987 ; hommes blancs chefs de famille âgés de 20 à 59 ans ; revenus du travail	Modèle à erreurs composées en fonction des variations annuelles	Augmentation (composantes à la fois permanentes et transitoires) de la volatilité des revenus du travail entre les années 1970 et 1980
Gittleman et Joyce (1999) ^[39]	États-Unis	PSID ; 1968-1991 ; familles ; revenu brut équivalent	Méthode de calcul des moyennes sur fenêtre en fonction des variations annuelles	Augmentation de la volatilité des revenus
Haider (2001) ^[14]	États-Unis	PSID ; 1967-1991 ; hommes blancs chefs de famille âgés de 25 à 60 ans ; revenus du travail	Modèle à erreurs composées en fonction des variations annuelles avec composante de croissance hétérogène	Augmentation de la volatilité des revenus du travail entre le début des années 1970 et la fin des années 1980
Hyslop (2001) ^[13]	États-Unis	PSID ; 1979-1985 ; hommes et femmes âgés de 18 à 60 ans ; revenus du travail	Modèle à erreurs composées en fonction des variations annuelles permettant de corrélérer les composantes permanentes et transitoires du mari et de la femme	Augmentation de la volatilité des revenus du travail dans les années 1980
Moffitt et Gottschalk (2002) ^[12]	États-Unis	PSID ; 1970-1996 ; hommes chefs de famille ; 20-59 ans ; salaires et traitements	Modèle à erreurs composées en fonction des variations annuelles	Augmentation de la volatilité des revenus du travail au début des années 1980 et au début des années 1990
Baker et Solon (2003) ^[40]	Canada	Registres d'impôt sur le revenu ; 1976-1992 ; hommes ; revenus du travail	Modèle à erreurs composées en fonction des variations annuelles	L'accroissement des inégalités de revenu traduit un creusement des inégalités à long terme et une hausse de l'instabilité des revenus
Ramos (2003) ^[31]	Royaume-Uni	British Household Panel Study (BHPS) 1991-1999 ; revenus du travail des hommes	Modèle à erreurs composées en fonction des variations annuelles	Accroissement de la dispersion des revenus du travail. Dans les années 1990, la composante persistante a joué un rôle plus important. Ensuite, la dispersion des revenus du travail est devenue plus transitoire et moins persistante.
Kalwij et Alessie (2007) ^[33]	Royaume-Uni	New Earnings Survey (NES) ; 1975-2001 ; hommes ; revenus du travail	Modèle à erreurs composées en fonction des variations annuelles	Forte augmentation des inégalités salariales transitoires

Étude	Pays	Données	Méthode	Principaux résultats
Keys (2008 ₍₄₁₎)	États-Unis	PSID ; 1970-2000 ; hommes et femmes chefs de famille et familles ; revenus du travail et revenus des ménages	Méthode de calcul des moyennes sur fenêtre en fonction des variations annuelles	Augmentation de la volatilité des revenus des ménages et des revenus du travail des hommes entre 1970 et 1990, puis stabilisation dans les années 2000. La variance permanente pour les femmes cheffes de famille a diminué et la variance transitoire a augmenté.
Daly et Valleta (2008 ₍₃₀₎)	États-Unis, Allemagne et Royaume-Uni	Cross-National Equivalent Files (CNEF) ; 1979-1996 pour les États-Unis, 1983-1997 pour l'Allemagne et 1990-1997 pour le Royaume-Uni ; hommes chefs de famille âgés de 25 et 61 ans ; revenus du travail	Méthode de calcul des moyennes sur fenêtre en fonction des variations annuelles et modèle à erreurs composées	Malgré les différences observées entre ces pays en termes d'inégalités transversales globales, la composante persistante des inégalités de revenu était similaire dans les années 1990
Gottschalk et Moffitt (2009 ₍₄₂₎)	États-Unis	PSID ; 1974-2000 hommes actifs, 30-59 ans. revenus du travail, revenus des ménages	Méthode de calcul des moyennes sur fenêtre et méthode fondée sur les points de pourcentage en fonction des variations annuelles	La variance transitoire pour les hommes a augmenté à partir des années 1970 jusqu'à la fin des années 1980
Heathcote et al. (2010 ₍₁₅₎)	États-Unis	PSID ; 1967-2006 ; chef(fe)s de famille et conjoint(e)s ; revenus du travail	Modèle à erreurs composées en fonction des variations annuelles avec racine unitaire dans la composante permanente	Augmentation de la volatilité des revenus
Cervini-Plá et Ramos (2011 ₍₂₉₎)	Espagne	Panel communautaire des ménages ; 1993-2000 ; hommes âgés de 21-61 ans ; revenus du travail	Modèle à erreurs composées en fonction des revenus annuels du travail	Diminution de l'instabilité des revenus
Myck, Ochmann et Qari (2011 ₍₂₆₎)	Allemagne	Données de l'enquête microéconomique allemande SOEP ; 1994-2001 ; salaires des hommes	Modèle à erreurs composées en fonction des salaires annuels	Augmentation des inégalités transversales due à une composante transitoire
Moffitt et Gottschalk (2012 ₍₁₆₎)	États-Unis	PSID ; 1970-2005 ; hommes chefs de famille ; revenus du travail	Modèle à erreurs composées avec méthode de calcul des moyennes sur fenêtre et méthode non paramétrique en fonction des variations annuelles	La variance transitoire a augmenté entre les années 1970 et le milieu des années 1980, puis est restée à ce niveau jusqu'en 2005
DeBacker et al. (2012 ₍₄₃₎)	États-Unis	Données W-2 sur les hommes premiers ou deuxièmes apporteurs de revenu fusionnées avec les données des déclarations d'impôt de l'IRS ; 1987-2009 ; revenus du travail et revenus des ménages	Deux méthodes de calcul des moyennes sur fenêtre et modèle à erreurs composées	La variance permanente des revenus du travail des hommes a augmenté mais la composante transitoire était stable. La variance transitoire des revenus des ménages a augmenté
Jensen et Shore (2015 ₍₄₄₎)	États-Unis	PSID ; 1968-2009 ; hommes chefs de famille ; revenus du travail	Modèle à erreurs composées avec effet permanent évolutif et effet transitoire corrélé qui rend compte de l'hétérogénéité des variances permanentes et transitoires en fonction des variations annuelles	Les variances n'ont pas augmenté pour la majeure partie de la population mais ont fortement augmenté pour les individus qui affichaient auparavant des niveaux élevés de volatilité
Sologon et Van Kerm (2017 ₍₂₈₎)	Luxembourg	Données administratives ; 1988-2009 ; hommes âgés de 20 à 57 ans ; revenu d'activité	Méthode de calcul des moyennes sur fenêtre	Baisse de l'instabilité des revenus du travail

Étude	Pays	Données	Méthode	Principaux résultats
Hryshko et al. (2017) ⁽⁴⁵⁾	États-Unis	Couples mariés dans les données corrélées SSA-SIPP ; 1987-2009 ; revenus du travail	Méthode de calcul des moyennes sur fenêtre en fonction des variations annuelles	La volatilité des revenus des maris a diminué entre 1980 et 2000, puis augmenté. La volatilité des revenus des couples a diminué
Méthodes d'agrégation ou méthodes non paramétriques				
Dynarski et Gruber (1997) ⁽⁴⁶⁾	États-Unis	PSID ; 1970-1991 ; hommes chefs de famille ; revenus du travail	Variance des résidus d'une régression des revenus en différences premières	Augmentation de la stabilité des revenus (contracyclique)
Van Kerm, (2004) ⁽⁴⁷⁾	16 pays de l'UE (dont la Pologne et la Hongrie, qui n'étaient pas encore membres dans les années 1990)	Consortium of Household Panels for European Socio-Economic Research (CHER) Ménages aux revenus positifs. Années 1990 revenus des ménages	Variation du logarithme naturel et valeur absolue de la variation du logarithme du revenu (Classements par centile)	Forte volatilité des revenus dans les pays d'Europe méridionale et centrale, suivis de l'Irlande et du Royaume-Uni dans les années 1990
Hills, McKnight et Smithies (2006) ⁽⁴⁸⁾	Royaume-Uni	Enquête recueillant des données sur le revenu hebdomadaire de 93 ménages au cours de l'exercice budgétaire 2003-04	Écart-type et coefficient de variation du revenu hebdomadaire	Augmentation de la variation du revenu mensuel sans tendance claire
Bania et Leete (2009) ⁽⁴⁹⁾	États-Unis	Survey of Income and Program Participation (SIPP) ; ménages ; panels 1991-1992 et 2001	Coefficient de variation des revenus mensuels des ménages sur 12 mois	Accroissement de la volatilité des revenus, en particulier pour les ménages à faible revenu
Sabelhaus et Song (2010) ⁽⁵⁰⁾	États-Unis	Social Security ; 1980-2005 ; individus ; revenus du travail	La variance permanente a mis en évidence une évolution de la variance de la variation du logarithme des revenus par durée du retard	La volatilité des revenus a diminué
OCDE (2011) ⁽⁵¹⁾	Pays de l'OCDE	Données de panel ; travailleurs âgés de 25 à 59 ans. Milieu des années 2000 ; revenus du travail	Augmentation de 20 % ou diminution de 20 % des revenus bruts annuels du travail en termes réels	Les pays nordiques et les Pays-Bas affichent un niveau de volatilité des revenus moins élevé que les pays d'Europe orientale, l'Espagne, le Portugal, l'Autriche et la Corée
Rohde, Tang et Rao (2011) ⁽⁵²⁾	Allemagne, États-Unis et Royaume-Uni	CNEF ; 1991-2005 ; revenus des ménages	Écart-type de la variation sur deux ans du pourcentage d'écart	Le Royaume-Uni affichait le niveau le plus élevé d'insécurité des revenus, suivi de l'Allemagne et des États-Unis, selon des calculs basés sur les revenus des membres du ménage avant impôts. Avec des calculs fondés sur les revenus des ménages après impôts et transferts, le niveau estimé d'insécurité des revenus était le plus élevé aux États-Unis, suivis du Royaume-Uni et de l'Allemagne
Shin et Solon (2011) ⁽⁵³⁾	États-Unis	PSID ; homme chef de famille âgé de 25 à 59 ans ; 1969-2004 ; revenus du travail	Mesures de l'écart-type d'une année sur l'autre	La volatilité des revenus du travail des hommes s'est accrue dans les années 1970, sans dégager de tendance claire par la suite

Étude	Pays	Données	Méthode	Principaux résultats
Ziliak, Hardy et Bollinger (2011) ^[54]	États-Unis	Current Population Survey (CPS) ; Individus âgés de 16 à 60 ans ; 1973-2009 salaires et revenus	Écart-type de la variation du pourcentage d'écart	La volatilité des revenus des hommes s'est accrue du début des années 1970 au milieu des années 1980, et s'établissait au même niveau en 2009 ; la volatilité des revenus des femmes a diminué
Dahl et al. (2011) ^[55]	États-Unis	Social Security ; 1984-2005 ; individus ; revenus du travail	Dispersion des variations de l'écart de revenu supérieure à 50 pour cent d'une année sur l'autre	Baisse de la volatilité à la fin des années 1980, puis jusqu'en 2005
Amuedo-Dorantes et Pozo (2011) ^[56]	Mexique	Encuesta Nacional de Ingresos y Gastos de los Hogares ; 2000-2008 ; ménages ; revenu	Écart type de la variation mensuelle en pourcentage des flux de revenus	Il semble que les ménages dirigés par une femme et les ménages de grande taille soient plus susceptibles de connaître une instabilité accrue des revenus, de même que les ménages des zones rurales
Dynan et al. (2012) ^[57]	États-Unis	PSID ; hommes et femmes chefs de famille, et conjoints ; ménages ; 1967-2008 ; revenus du travail	Écart-type de la variation sur deux ans du pourcentage d'écart	Augmentation de la volatilité tout au long des années 1970, 1980 et 1990. Les revenus du travail des ménages et les paiements de transfert sont devenus plus instables au fil du temps
Celik et al. (2012) ^[58]	États-Unis	Longitudinal Employer-Household Dynamics (données sur les salaires LEHD - UI) dans 12 États ; 1992-2008 ; les revenus des hommes sont comparés au CPS, au SIPP et au PSID	Écart-type de la variation des résidus du logarithme des revenus	La base de données LEHD montre que la volatilité a peu ou pas évolué sur l'ensemble de la période ; le PSID et le CPS montrent une hausse de la volatilité entre les années 1970 et 1980, puis une baisse et une hausse au début des années 2000 ; le SIPP montre une baisse entre 1984 et 2006
DeBacker et al. (2012) ^[43]	États-Unis	Fusion des déclarations de revenus avec les données W-2 sur les hommes premiers ou deuxièmes apporteurs de revenu ; 1987-2009 ; revenus du travail	Écart-type de la variation en pourcentage des revenus à un an et à deux ans	Aucune tendance claire ne se dégage concernant la volatilité des revenus
Hardy et Ziliak (2013) ^[18]	États-Unis	Données corrélées du CPS, 1980-2009 ; revenu des ménages	Variance de la variation du pourcentage d'écart	La volatilité a doublé sur l'ensemble de la période, surtout parmi les hauts revenus
Cappellari et Jenkins (2014) ^[34]	Royaume-Uni	BHPS Individus âgés de 16 à 59 ans (travailleurs indépendants non pris en compte) 1992-2008 Revenus	Écart-type de la variation sur deux ans du pourcentage d'écart	Baisse de la volatilité du marché du travail
Hannagan et Morduch (2015) ^[59]	États-Unis	Journaux financiers des États-Unis ; revenus et dépenses	Coefficient moyen de variation des revenus mensuels	Forte volatilité des revenus et des dépenses sur une année. Les ménages les plus pauvres sont confrontés à une plus grande volatilité et les familles les plus aisées connaissent des fluctuations importantes
Edwards (2015) ^[60]	États-Unis	SIPP Individus ; de janvier 2009 à décembre 2012 ; revenus	Variation du pourcentage d'écart des revenus mensuels	Les populations en situation de pauvreté chronique connaissent de légères fluctuations qui les font basculer dans la pauvreté ou en sortir

Étude	Pays	Données	Méthode	Principaux résultats
Moffit et Zhang (2018) ^[61]	États-Unis	PSID ; 1970-2014 ; hommes âgés de 30 à 59 ans ; revenus du travail	Variance de la variation sur deux ans des résidus de la régression du logarithme des revenus	La volatilité s'accroît entre les années 1970 et le milieu des années 1980 ; elle reste stable entre le milieu des années 1980 et le milieu des années 2000, avant de repartir à la hausse
Menta, Wolff et D'Ambrosio (2021) ^[27]	Italie et États-Unis	Données de panel (PSID et Enquête sur le revenu et le patrimoine des ménages - SHIW) Hommes et femmes de plus de 15 ans. 1998-2016 Revenus et patrimoine des ménages	Écart-type des variations en pourcentage sur deux ans	Volatilité du patrimoine plus élevée dans les deux pays que celle des revenus. Plus grande volatilité des revenus et du patrimoine au fil du temps pour les deux pays
Avram et al. (2021) ^[32]	Royaume-Uni	UK Household Longitudinal Study (UKHLS) Ménages et individus âgés de 25 ans et plus (y compris les travailleurs indépendants). 2009-2017 ans ; salaires et revenus	Écart-type de la variation du pourcentage d'écart des salaires et revenus annuels	La volatilité des revenus individuels a diminué, de même que celle des revenus des ménages
Chauvel et Hartung, (2014) ^[62]	États-Unis et Europe	PSID et EU-SILC Ménages dont le/la chef(fe) est âgé(e) de 25 à 59 ans ; 1970-2007 revenus des ménages	Évolution des classements par centile sur la base du continuum des classements	La volatilité est plus faible dans les pays nordiques, au Portugal et en Italie qu'aux États-Unis, et plus élevée au Royaume-Uni, en Autriche et en Espagne
Egbom et al. (2022) ^[63]	Brésil	Données administratives (<i>Relação Anual de Informações Sociais</i> (RAIS)) et données d'enquête (<i>Pesquisa Mensal de Emprego</i> (PME)) ; 1985-2018 ; travailleurs âgés de 25 à 55 ans ; revenus du travail	Variation des résidus du logarithme des revenus du travail sur un an	Depuis le milieu des années 1990, l'instabilité des revenus du travail a diminué dans le secteur formel, tandis que les travailleurs informels ont connu une plus grande instabilité de leurs revenus entre 2002 et 2015
Larrimore, Mortenson et Splinter (2022) ^[64]	États-Unis	Données fiscales administratives. Formulaire W-2 et 1099-G ; 2003-2020 ; individus âgés de 25 ans et plus ; revenus du travail	Augmentation de 10 % ou diminution de 10 % des revenus du travail	En 2020, les travailleurs dont les revenus se situaient dans les deux quintiles inférieurs étaient plus susceptibles d'avoir subi de fortes baisses de revenus que lors de la Grande Crise financière, tandis que la probabilité était moindre pour les travailleurs du quintile supérieur.

Annexe 1.B. Description détaillée de la méthodologie

Décomposition de l'instabilité des revenus mensuels en composantes infra-annuelles et interannuelles

L'instabilité des revenus correspond au carré du coefficient de variation individuel moyen des revenus mensuels équivalents des ménages. Dans la population, elle est définie comme suit :

$$E(CV^2) = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n CV_i^2$$

où n est la taille de la population et où le CV_i^2 pour chaque ménage individuel est donné par :

$$CV_i^2 = \frac{1}{T} \sum_{t=1}^T \left(\frac{x_{it} - x_{i.}}{x_{i.}} \right)^2$$

avec T pour l'horizon temporel (habituellement $T = 48$) et $x_{i.}$ pour la moyenne des revenus mensuels individuels.

$E(CV^2)$ peut être décomposé en composantes infra-annuelles et interannuelles de l'instabilité. Au niveau individuel, les variations par rapport à la moyenne peuvent être décomposées comme suit :

$$\sum_{t=1}^T (x_{it} - x_{i.})^2 = \sum_{y=1}^Y \sum_{m=1}^M (x_{iym} - x_{i.})^2 = \sum_{y=1}^Y \sum_{m=1}^M (x_{iym} - x_{iy.})^2 + M \cdot \sum_{y=1}^Y (x_{iy.} - x_{i.})^2$$

où M est le nombre de fractions de période dans une année (mois, par exemple) et $x_{iy.}$ est le revenu du mois m de l'année y . L'instabilité infra-annuelle globale résulte du calcul de la moyenne des premiers termes, qui comparent le revenu mensuel à la moyenne de l'année considérée, sur la population :

$$E(CV_m^2) = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \frac{1}{T \cdot x_{i.}^2} \sum_{y=1}^Y \sum_{m=1}^M (x_{iym} - x_{iy.})^2$$

tandis que l'instabilité interannuelle des revenus résulte du calcul de la moyenne des seconds termes, qui comparent les moyennes annuelles à la moyenne globale :

$$E(CV_y^2) = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \frac{1}{Y \cdot x_{i.}^2} \sum_{y=1}^Y (x_{iy.} - x_{i.})^2$$

Suivant la même approche, $E(CV_m^2)$ peut être décomposé plus avant pour tenir compte des effets de la saisonnalité sur l'instabilité en observant que :

$$\sum_{y=1}^Y \sum_{m=1}^M (x_{iym} - x_{iy.})^2 = \sum_{y=1}^Y \sum_{m=1}^M (x_{iym} - x_{iy.} + x_{i.} - x_{i.m})^2 + Y \cdot \sum_{m=1}^M (x_{i.m} - x_{i.})^2$$

où la première somme considère le revenu de chaque mois et année et ajoute (le carré de) son écart par rapport à la moyenne de l'année, après ajustement en fonction des particularités du mois considéré (c'est-à-dire la différence entre la moyenne globale et la moyenne mensuelle sur l'ensemble des années) ; la deuxième somme compare chaque moyenne mensuelle sur l'ensemble des années avec la moyenne globale. Donc :

$$E(CV_{infra}^2) = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \frac{1}{T \cdot x_{i.}^2} \sum_{y=1}^Y \sum_{m=1}^M (x_{iym} - x_{iy.} + x_{i.} - x_{i.m})^2$$

est la composante infra-annuelle de l'instabilité, hors saisonnalité, et

$$E(CV_s^2) = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \frac{1}{M \cdot x_{i..}^2} \sum_{m=1}^M (x_{i.m} - x_{i..})^2$$

est la contribution de la saisonnalité à l'instabilité globale. En résumé, le carré du coefficient de variation peut être décomposé comme suit :

$$E(CV^2) = E(CV_{infra}^2) + E(CV_s^2) + E(CV_y^2)$$

Annexe 1.C. Déterminants de l'instabilité des revenus et de la pauvreté

Tableau d'annexe 1.C.1. Facteurs associés aux mesures de l'instabilité des revenus et de la pauvreté

		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Instabilité totale des revenus (carré du coefficient de variation, CCV)	Instabilité infra-annuelle des revenus (CCV)	Pauvreté chronique en termes de revenu marchand	Pauvreté épisodique en termes de revenu marchand	Mobilité ascendante des revenus (CCV)	Mobilité descendante des revenus (CCV)
Âge de l'apporteur principal de revenu 35-49 ans (réf < 35 ans)	-0.081*** (0.029)	-0.036* (0.020)	-0.027*** (0.008)	-0.059*** (0.008)	-0.023*** (0.004)	-0.058** (0.029)
Âge de l'apporteur principal de revenu 50-64 ans	-0.099*** (0.027)	-0.056*** (0.017)	-0.035*** (0.007)	-0.073*** (0.008)	-0.037*** (0.004)	-0.061** (0.026)
Part d'adultes diplômés de l'enseignement secondaire	-0.119*** (0.033)	-0.026 (0.020)	-0.114*** (0.010)	-0.027** (0.011)	-0.013** (0.006)	-0.106*** (0.032)
Part d'adultes diplômés de l'enseignement supérieur	-0.145*** (0.030)	-0.039** (0.019)	-0.177*** (0.009)	-0.096*** (0.011)	-0.013*** (0.005)	-0.132*** (0.029)
2 adultes sans enfant à charge (réf. célibataire)	-0.291*** (0.030)	-0.098*** (0.018)	-0.140*** (0.008)	-0.035*** (0.009)	-0.031*** (0.004)	-0.260*** (0.029)
2 adultes et + sans enfant à charge	-0.483*** (0.036)	-0.149*** (0.023)	-0.226*** (0.008)	-0.062*** (0.010)	-0.049*** (0.005)	-0.433*** (0.035)
Ménage monoparental avec enfants à charge	-0.082 (0.124)	0.024 (0.088)	0.046*** (0.018)	-0.015 (0.015)	-0.013 (0.010)	-0.069 (0.121)
2 adultes (ou +) avec 1 enfant à charge	-0.432*** (0.032)	-0.137*** (0.021)	-0.179*** (0.008)	-0.034*** (0.010)	-0.047*** (0.004)	-0.385*** (0.032)
2 adultes (ou +) avec 2 (ou +) enfants à charge	-0.423*** (0.031)	-0.143*** (0.019)	-0.143*** (0.008)	-0.025*** (0.010)	-0.044*** (0.005)	-0.379*** (0.030)
Autre composition du ménage	-0.542*** (0.078)	-0.202*** (0.032)	-0.174*** (0.060)	0.165 (0.114)	-0.098*** (0.012)	-0.444*** (0.072)
Part de travailleurs parmi les adultes (au début de la période)	-1.095*** (0.060)	-0.298*** (0.036)	-0.678*** (0.014)	-0.128*** (0.017)	-0.181*** (0.011)	-0.915*** (0.058)
Part de chômeurs parmi les adultes (au début de la période)	0.525*** (0.100)	0.320*** (0.066)	-0.045** (0.017)	0.135*** (0.020)	0.056*** (0.015)	0.469*** (0.097)
Part d'étudiants parmi les adultes (au début de la période)	-0.375*** (0.070)	-0.049 (0.041)	-0.410*** (0.021)	-0.002 (0.023)	-0.010 (0.015)	-0.365*** (0.066)
Part de retraités parmi les adultes (au début de la période)	-0.008 (0.082)	0.049 (0.051)	-0.046** (0.019)	0.082*** (0.021)	-0.044*** (0.012)	0.036 (0.079)
Part de femmes actives parmi les adultes (au début de la période)	0.170*** (0.037)	0.036 (0.025)	0.149*** (0.010)	0.018 (0.013)	0.030*** (0.005)	0.139*** (0.036)
Part de travailleurs indépendants parmi les adultes (au début de la période)	0.193*** (0.018)	0.034*** (0.011)	0.118*** (0.010)	0.182*** (0.014)	0.040*** (0.004)	0.153*** (0.017)

Part de travailleurs précaires parmi les adultes (contrat temporaire ou sans contrat ; au début de la période)	0.174*** (0.024)	0.059*** (0.014)	0.104*** (0.012)	0.283*** (0.017)	0.032*** (0.005)	0.142*** (0.023)
Variables indicatrices par pays	X	X	X	X	X	X
Variables indicatrices par année	X	X	X	X	X	X
N	124460	124460	125698	125698	124460	124460
R2	0.103	0.034	0.366	0.068	0.124	0.082

Note : *** statistiquement significatif au niveau de 1 %, ** au niveau de 5 %, * au niveau de 10 %. Résultats fondés sur des régressions par les MCO, les erreurs types étant regroupées au niveau des ménages entre parenthèses. Les coefficients de pondération ont été ajustés pour obtenir une somme égale à 1 dans chaque pays. L'instabilité et la pauvreté sont évaluées sur 48 mois, et les estimations sont regroupées sur la période 2016-18.

Source : calculs de l'OCDE à partir de [Statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie \(EU-SILC\)](https://ec.europa.eu/eurostat/web/income-and-living-conditions), <https://ec.europa.eu/eurostat/web/income-and-living-conditions>.

Notes

¹ À l'exception d'une étude à petite échelle menée au Royaume-Uni auprès de 93 familles interrogées sur leur revenu hebdomadaire au cours de l'exercice 2003-04. Cette étude montre que seules sept familles avaient des revenus stables (c'est-à-dire qui variaient de moins de 10 % par rapport à leur revenu annuel moyen). Les ménages à faible revenu et les familles monoparentales, les locataires et les personnes ayant connu des épisodes de chômage étaient moins susceptibles que les autres d'avoir des revenus stables ; ces mêmes familles doivent établir minutieusement leur budget d'une semaine sur l'autre car elles ont moins de ressources pour compenser les chocs sur les revenus alors qu'elles y sont beaucoup plus exposées (Hills, Mcknight et Smithies, 2006_[48]).

² Le carré du coefficient de variation rend compte des variations moyennes (au carré) du revenu mensuel par rapport à la moyenne sur l'ensemble de la période, ajustées (normalisées) en fonction du revenu moyen. Cette mesure est utilisée dans d'autres études de l'instabilité infra-annuelle des revenus car elle permet de décomposer l'instabilité totale des revenus en différentes composantes (infra-annuelle, interannuelle et saisonnière) (Bania et Leete, 2009_[49] ; Hannagan et Morduch, 2015_[59]) ; Annexe 1.B. L'intérêt qu'il y a à décomposer l'instabilité des revenus de cette manière est que l'on rend ainsi compte de l'effet de nombreux changements importants dans les modalités de travail. Par ailleurs, on peut calculer les niveaux moyens d'instabilité dans les ménages afin d'estimer le niveau global d'instabilité des revenus dans chaque pays. La méthode de la moyenne du carré du coefficient de variation est également cohérente avec d'autres approches, comme le calcul des moyennes sur fenêtre et la variation du pourcentage d'écart. Voir l'Annexe 1.A pour de plus amples informations sur ces méthodes.

³ En théorie, il existe aussi des ménages dont les revenus sont totalement stables et qui ne varient pas du tout sur une période de 48 mois. Toutefois, aucun n'a été identifié dans l'échantillon, ce qui signifie que tous les ménages qui ne connaissent pas de mobilité ascendante ont soit des revenus fluctuants soit des revenus en baisse.

⁴ Une autre façon de mesurer la mobilité des revenus consiste à estimer une tendance linéaire des revenus sur 48 mois, puis à décomposer l'instabilité de chaque ménage en deux : la tendance à la baisse combinée à la volatilité associée autour de la tendance (appelée « mauvaise instabilité ») et la tendance à la hausse

des revenus (« bonne instabilité ») (Raitano et Subioli, 2021^[65]). Les résultats obtenus à l'aide de cette méthode sont comparables à ceux présentés dans ce chapitre, qui sont estimés en désignant les ménages comme étant en mobilité ascendante ou non selon l'évolution globale de leur revenu sur l'ensemble de la période.

⁵ Toutes les autres analyses présentées dans ce rapport portent sur les ménages percevant des revenus d'activité pendant une partie au moins de la période de référence de 48 mois et comptant une personne de référence âgée de 18 à 59 ans en début de période. Les ménages d'âge très actif et d'âge actif sont utilisés indifféremment pour désigner ce groupe. L'analyse exclut les travailleurs âgés de 60 ans et plus, de manière à se concentrer sur les changements de statut d'emploi plus susceptibles d'être le fruit de chocs plutôt que des transitions vers la retraite.

⁶ L'indice de Gini présenté dans ce chapitre diffère de celui qui figure dans la base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus en raison de différences entre les groupes d'âge (la base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus calcule l'indice de Gini pour la population d'âge actif de 15 à 64 ans, tandis que ce chapitre se fonde sur les travailleurs d'âge très actif de 18 à 59 ans), les périodes considérées (revenu mensuel sur 48 mois pour le présent chapitre, une année dans la base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus), et les sources de données pour certains pays (par exemple, la base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus utilise des sources de données administratives pour la France et l'Allemagne et une enquête différente pour le Royaume-Uni).

⁷ Les ménages dont les revenus sont orientés à la baisse sont ceux qui connaissent au moins une forte baisse de revenu (d'au moins 25 %) ou trois baisses mineures de revenu mensuel (moins de 25 %) au cours de la période de référence de 48 mois.

⁸ Le seuil de pauvreté correspond à un revenu marchand des ménages inférieur à 50 % du revenu disponible médian national.

⁹ Par exemple, près d'un tiers des Américains ont connu un épisode de pauvreté (entre 2 et 12 mois) sur la période 2009-11, soit plus du double du taux annuel de pauvreté, qui s'établit à 14 % (Edwards, 2014^[66]).

Un équilibre précaire ? Instabilité des revenus et insécurité économique en Europe

(VERSION ABRÉGÉE)

Les mutations économiques et technologiques des dernières décennies ont rendu les perspectives économiques individuelles plus incertaines. Si les formes d'emploi atypiques et la transformation numérique ont ouvert le champ des possibles, elles ont aussi, comme les grands chocs économiques récents, exposé de nombreuses personnes à une fluctuation de leurs revenus, un phénomène désigné sous le nom « d'instabilité des revenus ». Dans la mesure où la situation professionnelle et personnelle des individus peut changer à plusieurs reprises au cours d'une même année, ce rapport s'appuie sur de nouvelles techniques pour déterminer les personnes les plus exposées à l'instabilité des revenus dans les pays européens de l'OCDE, et étudie les retombées de cette instabilité sur la vie quotidienne, la mobilité sociale et les inégalités. L'instabilité des revenus peut être difficile à gérer pour les personnes qui ne disposent pas des ressources financières nécessaires pour lisser leurs revenus. Dans ce rapport, les personnes qui sont à la fois exposées à l'instabilité des revenus et vulnérables dans ce contexte sont considérées en situation d'insécurité économique. L'insécurité économique touche principalement les personnes qui ont des liens ténus avec le marché du travail et celles qui ne sont pas en situation de profiter des avantages tirés de la transformation numérique. Les personnes exposées au risque d'insécurité économique sont plus susceptibles que les autres d'être inquiètes quant à la possibilité de perdre leur emploi et, comme en attestent d'autres recherches, de connaître des problèmes de santé, de souffrir d'insécurité alimentaire et d'obtenir de mauvais résultats en termes de développement dans l'enfance, autant de freins potentiels à la mobilité sociale. Enfin, le rapport passe en revue une panoplie de mesures conçues pour améliorer la réactivité des systèmes de protection sociale, de sorte à mieux soutenir les personnes aux revenus très instables ; il étudie en outre différentes pistes d'action pour aider les plus exposés au risque d'insécurité économique à se constituer des réserves financières.



PDF ISBN 978-92-64-78969-2

